

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**p 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1547 - 6 mars 1998 - prix : 9 F

**contre le CHÔMAGE**  
**il faut des**  
**MESURES RADICALES**  
**il faut PRENDRE**  
**SUR LES PROFITS**  
**DES CAPITALISTES**

**le 15 mars, votez pour**  
**les listes Lutte Ouvrière**

M 6189 - 1547 - 9,00 F



# SOMMAIRE

## Leur société

- 4 - Jospin et les revendications des chômeurs : un gouvernement sans vergogne
- 10 - L'école en Seine-Saint-Denis et les aides du gouvernement
- 11 - Les profits se portent bien, la misère aussi

## Politique

- 5 - La loi Chevènement... contre l'immigration
- 7 - Loi contre l'exclusion : loin du compte!

## Tribune

- 6 - Pour préparer le « tous ensemble » contre les patrons et le gouvernement, le 7 mars, manifestons avec les chômeurs, le 15 mars, votons Lutte Ouvrière

## Politiciens

- 6 - Papon, Vichy, la Résistance...

## Dans le monde

- 8/9 - Allemagne : Schröder comme Blair et Jospin ?
- Grande-Bretagne : la gentry dans la rue
- Italie : répression dans les chemins de fer
- 16 - Kosovo : l'impasse du nationalisme

## Dans les entreprises

- 12 - Renault Le Mans : travailleurs pas à vendre
- Elf-Atochem : suppressions d'emplois
- 13 - Journée d'action réussie dans les banques
- Grève à la CNP
- 14 - Trois jours de grève au CHU Brabois à Nancy
- Nos lecteurs écrivent
- 15 - Débrayages à Rhône-Poulenc
- Les emplois-jeunes à la SNCF

# Régionales

# L'ENJEU DES ÉLECTIONS : ÉLIRE DES POTICHES ?

Le Parlement a adopté le 25 février une loi permettant aux présidents des Conseils régionaux de se passer de l'approbation du conseil régional pour imposer leur projet de budget. En effet si le projet proposé n'est pas voté par l'assemblée régionale, le président présente une nouvelle mouture dans les dix jours; si dans ce délai, l'opposition ne réussit pas à présenter et faire voter un budget alternatif, celui qui est proposé par le président est applicable même s'il n'est toujours pas voté. Il faut remarquer aussi qu'en aucun cas le président n'est obligé de démissionner.

En dehors de l'élection du président du conseil régional, les conseillers régionaux ne servaient qu'à voter le budget une fois par an. Mais c'était sans doute encore trop. Il est arrivé trois fois qu'un conseil régional refuse de voter le budget (en Haute-Normandie le budget de 1995, en Ile-de-France le budget de 1997 et en Rhône-Alpes le budget de 1998). Et dans ce cas, sous l'autorité du préfet, c'était le budget de l'année précédente qui s'appliquait. Mais désormais c'est le projet du président qui s'appliquera que cela plaise ou non.

Le prétexte de cette nouvelle loi, c'est que le mode d'élection des conseillers régionaux ne permettrait pas de dégager des majorités stables. En effet ces élections ont lieu à l'échelle de chaque département à la proportionnelle à un tour, les sièges étant partagés au prorata des voix entre les différentes listes en présence à condition que celles-ci recueillent au moins 5% des suffrages. Ce

type de scrutin proportionnel reflète davantage les diverses opinions mais ne donne pas automatiquement une majorité à sa botte au président.

Il est donc régulièrement question de changer le mode de scrutin des régionales et de « corriger » la proportionnelle comme c'est déjà le cas par exemple pour les élections municipales où seuls 50% des sièges sont attribués proportionnellement au nombre de voix, l'autre moitié allant automatiquement à la liste qui a déjà obtenu le plus de sièges. Mais en attendant cette réforme du mode de scrutin, le Parlement a trouvé une solution pour que le président ne soit pas gêné par les conseillers élus, en leur enlevant la seule parcelle de pouvoir qu'ils détenaient.

La loi de décentralisation de 1982 prétendait démocratiser la vie publique en créant les pouvoirs régionaux et en renforçant

les pouvoirs municipaux et départementaux, les pouvoirs locaux étant prétendument plus proches des citoyens que le pouvoir central. C'est évidemment un leurre : la population n'a pas plus de contrôle sur ces pouvoirs locaux que sur le gouvernement lui-même. Les élus de ces assemblées eux-mêmes n'ont pas de pouvoir. Les petits potentats locaux qui détiennent les pouvoirs exécutifs n'ont pas de comptes à rendre même à leur propre majorité à l'intérieur du conseil régional et encore moins aux électeurs. Ils ne sont nullement révocables et ont tous les moyens de se passer de l'avis des assemblées locales, exactement comme le gouvernement peut faire jouer l'article 49-3 de la Constitution quand il veut passer outre l'avis du Parlement.

Élire des gens qui n'auront de toute façon aucun pouvoir : on peut dire que l'enjeu des élections est bien limité ! Leur

Fête de Lutte Ouvrière

À MONTBÉLIARD  
Samedi 7 et dimanche 8 mars  
Samedi à partir de 16h  
Dimanche à partir de 12h Halle polyvalente

seul intérêt, c'est d'être un sondage grandeur nature de l'opinion des électeurs. C'est une occasion de dire ce que l'on pense de la politique des uns et des autres. Si Lutte Ouvrière se présente le plus largement possible à ces élections régionales du 15 mars c'est bien pour cela : pour offrir à la population laborieuse l'occasion d'exprimer clairement sa colère contre la situation qui est faite au monde du travail, sa colère contre la politique du gouvernement qui refuse de s'attaquer sérieusement au problème du chômage et pour affirmer qu'elle exige des mesures radicales contre celui-ci.

# LES SCRUTINS DU 15 MARS

Le 15 mars deux élections ont lieu le même jour : on élira d'une part les conseillers régionaux de chaque département, et d'autre part la moitié des conseillers généraux siégeant au Conseil général de chaque département.

Pour élire les conseillers régionaux, on vote pour des listes de candidats par département. Les sièges sont répartis entre les différentes listes - à condition qu'elles aient recueilli au moins 5% des suffrages - proportion-

nnellement au nombre de voix obtenues par chacune des listes. Il n'y a qu'un seul tour de scrutin. Les conseillers élus dans chacun des départements qui composent la région siègent ensemble au Conseil régional, qui élit son président pour six ans; c'est en fait lui qui a tous les pouvoirs.

Les Conseils généraux qui siègent dans chaque département sont renouvelés par moitié tous les trois ans et leurs conseillers sont élus, comme les députés, par un

scrutin uninominal à deux tours. Le département est divisé en un certain nombre de cantons dont chacun élit un seul conseiller général à la majorité des voix. Il faut la majorité absolue pour passer dès le premier tour et au deuxième tour, la majorité relative suffit. Les élus des différents cantons du département forment le conseil général qui élit son président après chaque renouvellement, c'est-à-dire tous les trois ans. Là aussi c'est lui qui a tous les pouvoirs...

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite Lutte Ouvrière, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Samulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 19 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 965.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

## ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	560 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 COMPLÈMENT D'ADRESSE : .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

# Contre le chômage il faut des mesures radicales

# IL FAUT PRENDRE SUR LES PROFITS DES CAPITALISTES

■ Pour les prétendus experts économiques, tout va pour le mieux. Le taux de croissance pour l'année a atteint 2,4 %, et pour celle qui vient il devrait, nous dit-on, dépasser 3 %. La balance du commerce extérieur est largement bénéficiaire. Il y a bien le taux du chômage qui ne diminue pas, mais ce n'est pas cela qui attriste ces gens-là. La Bourse est euphorique, de même que les capitalistes qui n'ont pas cessé d'accumuler des profits ces dernières années.

Les chômeurs et leurs familles, qui vivent avec des revenus de misère, les travailleurs qui ont un emploi et dont les salaires sont bloqués de fait depuis des années, peuvent-ils, eux, espérer une amélioration de leurs conditions de vie ? Pas si vite se sont empressés de leur dire nos gouvernants. Jospin a déclaré qu'il fallait se « garder des emballements » et son ministre des Finances, Strauss-Kahn, qu'il « ne fallait pas manger son blé en herbe ».

« Pour distribuer, il faut produire » a encore dit Jospin. Mais de qui se moquet-il ? Globalement, même si le rythme de croissance des vingt-cinq dernières années a été plus faible que celui que le pays a connu dans les années 1960, la production n'a jamais cessé d'augmenter. Au rythme moyen de 2 % l'an, cela représente une croissance de plus de 20 % sur dix ans. Mais dans la répartition des richesses produites, la population laborieuse a été la grande oubliée. Et ce que nous dit aujourd'hui

un gouvernement qui se prétend de gauche, c'est que, même si ce rythme de croissance s'accélère, les travailleurs doivent se contenter de cette bonne nouvelle et continuer à regarder les capitalistes s'enrichir sur leur dos.

Cela fait plus de vingt ans que la crise sert de prétexte à tous les gouvernements qui se sont succédés, pour demander aux travailleurs d'accepter des sacrifices au nom de la défense de l'emploi, les plans de licenciements au nom de la défense de la compétitivité des entreprises. Au grand patronat, par contre, aucun de ces gouvernements n'a demandé le moindre sacrifice. La situation économique a, au contraire, servi de justification pour diminuer les impôts sur les bénéfices des sociétés et pour leur distribuer des aides et des dégrèvements de charges sociales.

Les plus riches ont continué de s'enrichir, pendant que la grande masse de la population s'appauvrisait.

Face à la situation dramatique dans laquelle se trouvent des millions de familles ouvrières touchées directement ou indirectement par le chômage, il faudrait des mesures de salut public qui fassent passer les intérêts de la grande majorité de la population avant ceux d'une petite minorité de privilégiés. Il faudrait interdire tous les licenciements

prétendument économiques et prendre sur les profits du grand patronat pour créer les millions d'emplois utiles à la collectivité, qui sont à la fois nécessaires pour empêcher les services publics de continuer à se dégrader, les quartiers populaires de devenir de moins en moins vivables, et pour résorber le chômage.

Mais au lieu de prendre les seules mesures qui pourraient vraiment faire reculer le chômage, ce gouvernement qui se prétend de gauche ose nous dire aujourd'hui qu'il faut que les travailleurs, les chômeurs, continuent à patienter bien sagement !

La droite s'est d'ailleurs montrée entièrement d'accord avec Jospin sur ce point-là.

Eh bien, le 15 mars nous aurons l'occasion de dire à tous ces gens-là notre façon de voir, de leur dire que la classe ouvrière n'acceptera pas éternellement cette situation. Et le seul moyen de voter contre cette situation, de voter contre l'absence de politique résolue du gouvernement contre le chômage, c'est de voter aux élections régionales pour les seules listes qui affirment clairement que pour lutter contre le chômage, il faut s'en prendre aux profits capitalistes. C'est de voter pour les listes de Lutte Ouvrière.

## MEETINGS avec ARLETTE LAGUILLER

### PARIS Vendredi 6 mars à 20 h 30

Grande Salle de la Mutualité, 24 rue Saint-Victor Paris 5<sup>e</sup> (métro : Maubert-Mutualité)  
avec les têtes de liste de Lutte Ouvrière dans les départements d'Ile-de-France

#### • DIJON

Samedi 7 mars à 18 h  
Palais des Congrès  
avec Jacqueline LAMBERT

#### • MONTBELIARD

Dimanche 8 mars à 15 h  
Halle polyvalente  
(fête de Lutte Ouvrière de Montbéliard)  
avec Christian DRIANO

#### • AMIENS

Lundi 9 mars à 20 h 30  
Salle Dewailly  
Place Dewailly  
avec Raymond HALLARD

#### • LENS

Mardi 10 mars à 18 h 30  
Salle Jean Nohain  
route de Béthune  
avec Dominique WAILLY

#### • LYON

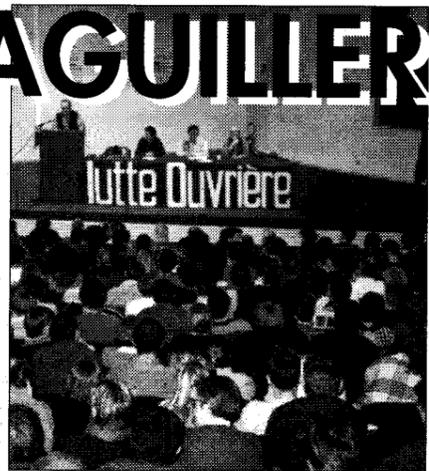
Mercredi 11 mars à 20 h 30  
Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement  
avec Marie-Christine PERNIN

#### • ORLEANS

Jeudi 12 mars à 20 h 30  
Salle Fernand Pellicer  
Orléans-La-Source  
avec Chrisitane HAUCHERE

#### • LE MANS

Vendredi 13 mars à 20 h 30  
Palais des Congrès  
et de la culture  
avec Yves CHEERE



## Jospin et les revendications des chômeurs

# UN GOUVERNEMENT SANS VERGOGNE

Jospin a fait connaître le 26 février sa réponse aux revendications des chômeurs : pour l'essentiel, l'indexation des minima sociaux sur le coût de la vie, la revalorisation de l'Allocation Spécifique de Solidarité (6% qui s'ajoutent aux 2% accordés en janvier) et celle de l'Allocation d'insertion, touchée par 15 000 personnes, ainsi qu'une hausse du RMI. Ce qui représente pour l'ASS une revalorisation d'à peine 150 F par mois et pour le RMI une hausse... d'une centaine de francs ! Quant à l'indexation sur le coût de la vie, elle n'est prévue qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999. Comme le déclarait un responsable d'une des associations de chômeurs, parler ainsi « *alors que l'urgence est reconnue, cela frise l'indécence* ».

On est loin de la revendication pourtant modeste du mouvement des chômeurs qui réclamait une augmentation de 1 500 F de tous les minima sociaux !

Jospin a ajouté une augmentation de l'indemnisation des chômeurs âgés de plus de 55 ans, ayant cotisé pendant 40 ans et touchant actuellement l'ASS ou le RMI. Cela lui a permis d'affirmer qu'aucun de ces chômeurs de plus de 55 ans ne touchera désormais moins de 5 000 F par mois (ce qui est la moindre des choses vis-à-vis de salariés ayant passé au moins 40 ans à être exploités et à produire du profit pour

des patrons grands ou petits !). Mais il s'est bien gardé de dire que cette mesure ne concerne que 20 000 personnes et ne changerait donc rien à la situation des millions d'autres chômeurs ou RMIstes....

Une autre mesure concerne ceux qui touchent l'ASS ou le RMI. S'ils retrouvent un emploi, ils pourront quand même conserver le bénéfice de leur allocation pendant un an dans la limite d'un montant avoisinant le Smic.

On ne pourrait pas mieux faire pour reconnaître que les emplois que peuvent retrouver les RMIstes sont souvent payés en dessous du Smic, parce que ce sont des emplois mal payés, temporaires, à temps partiel !

Jospin s'est vu féliciter par presque tout ce que la droite

compte de politiciens, des UDF Méhaignerie et Bayrou qui ont qualifié ces mesures de « raisonnables » à François Fillon, porte parole du RPR, qui a déclaré qu'il « ne pouvait que saluer » les mesures annoncées par Jospin. Des compliments qui viennent du monde des bourgeois et des capitalistes à qui Jospin tient à montrer que même en période électorale, il est prêt... à ne rien céder de significatif au monde du travail.

Le Premier ministre a par contre refusé catégoriquement d'étendre le RMI aux moins de 25 ans. C'est une mesure qui constituerait pourtant une bouffée d'oxygène pour les familles ouvrières touchées par le chômage et qui ont leurs grands enfants à charge, parce que, dans bien des régions et

dans bien des cas, ceux-ci n'ont pratiquement aucune possibilité de trouver du travail !

Jospin a osé justifier son refus en disant qu'il voulait « une société de travail, pas une société d'assistance ».

En fait, on est bien dans une société d'assistance. Mais les assistés, ce sont les patrons à qui l'État offre des milliards de subventions et les bourgeois qui bénéficient par exemple sur le plan fiscal de multiples cadeaux. Pas les jeunes en quête d'emploi, ou les travailleurs licenciés par des patrons pour que leur entreprise dégage plus de profit encore !

La Bourse s'emballe (le CAC 40 a battu un nouveau « record historique » avec 14,1% de hausse depuis le 1<sup>er</sup> janvier – ce qui signifie que la

fortune détenue par les possesseurs des entreprises faisant partie de cet indice a augmenté d'autant en deux mois). Mais aux plus pauvres, Jospin dit : « *Ne nous emballons pas* ».

Alors oui, il y a de quoi révolter encore un peu plus ceux qui n'acceptent pas de voir une partie du monde du travail sombrer un peu plus chaque jour dans la misère et qui ont le sentiment légitime que les chômeurs, jeunes et vieux, ne font que réclamer leur dû.

Sylvie FRIEDMAN

### LE RAPPORT JOIN-LAMBERT

En janvier dernier, au plus fort du mouvement des chômeurs, Jospin chargeait Marie-Thérèse Join-Lambert, membre de l'Inspection générale des Affaires sociales et ex-conseillère de Bérégovoy et de Rocard, de rédiger un rapport sur les problèmes mis en évidence par ce mouvement.

Comme on pouvait s'y attendre, ce rapport de 65 pages n'aura pas servi à grand-chose. Dans son intervention télévisée, Jospin a balayé de la main la seule recommandation qu'on y trouve et qui allait un tant soit peu dans le sens des revendications des chômeurs. Après avoir constaté que l'ASS et le RMI étaient en-dessous du seuil de pauvreté, Join-Lambert réclamait un « coup de pouce » pour ces prestations, « sans pour autant qu'elles viennent percuter le Smic » ! On voit l'audace de la chose ! Eh bien, c'est encore trop pour Jospin.

Pour le reste, le rapport est bien dans la ligne suivie jusqu'ici par le gouvernement. Join-Lambert remarque, par exemple, que les cellules d'urgence mises en place en janvier ont déjà dépensé 334 millions de francs sur le milliard débloqué par Jospin et qu'à ce rythme-là les caisses seront bientôt vides. Conclusion ? La situation est plus dramatique qu'on ne pensait, il y a des mesures radicales à prendre pour soulager une misère grandissante ? Vous n'y êtes pas : il faut réorienter les fonds sur « les appels de détresse grave » !

En réalité, la mission de Join-Lambert aura surtout servi à tenter de désamorcer le mouvement de janvier en donnant aux associations, qu'elle a reçues à cinq reprises, l'impression d'être écoutées. Procédé classique de tous les gouvernements pour noyer le poisson et finalement enterrer un problème embarrassant.

S. ROCHE



Des chômeurs de Clermont-Ferrand écoutant la première intervention de Jospin annonçant un malheureux milliard pour l'ensemble des chômeurs...

## « LES FRUITS DE LA CROISSANCE »...

### CROQUÉS PAR LE PATRONAT DEPUIS VINGT ANS

Jospin estime que l'heure n'est pas encore venue d'ouvrir le débat sur la répartition des fruits de la croissance. Il serait trop tôt pour augmenter de façon substantielle les minima sociaux, il n'est pas question non plus de relever le Smic, bref le temps des sacrifices pour la population laborieuse n'est pas terminé. Jospin prêche la patience aux pauvres en attendant d'être sûr, dit-il, que « *la croissance est durable* ».

Mais c'est bien là le même boniment qu'on nous sert depuis vingt ans pour tenter de faire croire aux travailleurs qu'il n'y a pas d'argent. « *Pour distribuer, il faut produire* » dit Jospin. Mais

depuis les débuts de la crise, si la production s'est ralentie, elle ne s'est pas arrêtée. Et cette production de richesses, calculée en PIB, en produit intérieur brut, a augmenté tout doucement de 20% tous les dix ans.

Alors, oui, on a produit. Mais comment a-t-on distribué ? Eh bien, on en a donné de plus en plus au patronat au point que sa part de la richesse produite n'a fait que croître. Alors qu'en 1984, le capital ne représentait qu'un peu plus d'un quart de la richesse produite (27,6%), dix ans plus tard, en 1994, il en représentait déjà beaucoup plus d'un tiers : près de 40% ; alors que la part des salaires, elle,

s'était réduite. Et depuis l'évolution se poursuit.

Le patronat s'est accaparé une part croissante de la richesse produite au détriment des salariés en faisant produire plus avec moins de bras et en utilisant le chômage pour faire pression sur les salaires. Les gouvernements de leur côté se sont employés à pressurer la population laborieuse, en augmentant les impôts, en particulier la TVA ou la taxe sur les produits pétroliers, en augmentant les prélèvements sociaux sur les salaires, alors qu'il exonérait les entreprises d'impôts ou de charges sociales et leur distribuait des

aides sous prétexte de créer des emplois.

Alors il ne faut plus attendre. Il est grand temps de procéder à une nouvelle distribution des richesses qui existent bel et bien mais qui sont monopolisées par une minorité de profiteurs qui rejettent des millions de familles dans la misère. Il faut prendre sur les profits pour résoudre le problème du chômage, c'est possible et c'est vital. Il faut exiger des mesures de salut public devant lesquelles les intérêts particuliers devront s'effacer afin d'enrayer cette catastrophe sociale qu'est le chômage et permettre à tous de vivre décemment. C'est la seule issue.

# LE CHÔMAGE, UN ENJEU POLITIQUE ET URGENT

Quel salarié pourrait être contre la diminution du temps de travail hebdomadaire, et donc contre les 35 heures ?

La réduction du temps de travail est une revendication ancienne, qui jalonne l'histoire et les combats du mouvement ouvrier : la journée de 8 heures imposée en 1919, la semaine de 40 heures imposée par les grèves de 1936. Il serait plus que temps, plus de soixante ans plus tard, de réduire encore le temps consacré à suer des profits pour les autres.

Mais aujourd'hui, Aubry, Strauss-Kahn, les ministres socialistes promoteurs des 35 heures expliquent que cette loi est une pièce maîtresse dans leur lutte contre le chômage.

Strauss-Kahn et Martine Aubry estiment que les 35 heures permettraient de créer entre 300 et 350 000 emplois d'ici l'an 2002. Mais c'est une misère par rapport au

problème des 7 millions de personnes avec des emplois précaires dont 3 millions de chômeurs totaux officiellement recensés. En admettant que, dans le même temps, les patrons ne suppriment pas plus d'emplois que cette loi n'en créerait, il faudrait entre 15 et 25 ans pour résorber le chômage et la précarité actuels. C'est dire que même si cette loi prenait effet maintenant, même si on prend en compte les prévisions les plus optimistes du gouvernement, la situation de millions de chômeurs ne changera pas.

C'est un problème pour les chômeurs, mais c'est aussi un problème politique qui concerne tous ceux qui militent pour la défense des intérêts du monde du travail.

Si le problème du chômage n'est pas, comme il est probable, réellement et rapidement résolu, ce sera, une nouvelle fois, la déception, la

démoralisation, pour le monde du travail. Ce sera toujours la montée de la misère dans les quartiers populaires et celle du racisme dont profiteront la droite et surtout Le Pen et le Front National.

Car la déception, la démoralisation, la colère des classes populaires et du monde du travail se retourneront contre ceux qui, au pouvoir, n'ont pas su, pas voulu, prendre les mesures nécessaires, radicales indispensables pour résorber le chômage. Les classes populaires, les travailleurs se retourneront contre cette gauche timorée, pleutre, conformiste, n'osant pas s'en prendre aux véritables responsables de la crise. Et le risque est grand alors qu'ils soient un peu plus nombreux à se tourner contre plus malheureux qu'eux, contre les boucs émissaires que la démagogie, le faux radicalis-

me de Le Pen leur désignent.

Dans les crises, le radicalisme ne fait pas peur. Mais celui de Le Pen consiste à respecter le patronat et ses profits mais à dresser les exploités les uns contre les autres.

Le monde du travail, le chômage ont besoin de réponses radicales. Non pas des « petits pas » qui ne changeront rien d'immédiat mais des réponses qui soient à la mesure de la situation, de la catastrophe sociale que nous vivons.

Et pour cela il n'y a pas d'autre choix que de prendre des mesures de salut public, en imposant que l'on prenne sur les bénéfiques et les richesses du patronat, profitateur de la crise et responsable du chômage.

L'enjeu est politique. Il

concerne tous les travailleurs, et du même coup tous les militants quelle que soit l'organisation où ils militent qui tous paieraient tragiquement les conséquences de l'impuissance ou de l'absence de volonté de leurs dirigeants à mener une politique qui puisse, de toute urgence, éradiquer le chômage.

Les listes que Lutte Ouvrière présente dans ces élections n'ont pas pour objectif de nuire à la gauche, mais de permettre à la population laborieuse de condamner la politique actuelle du gouvernement, voire de l'infléchir. Ce qui ne pourra que renforcer la position de tous ceux qui veulent défendre véritablement les intérêts des travailleurs et éviter que la gauche se déconsidère une fois de plus, et peut-être plus gravement encore.

## LA LOI CHEVÈNEMENT... CONTRE L'IMMIGRATION

Du Parlement au Sénat et du Sénat au Parlement, le projet de loi Chevènement sur l'immigration se gonfle et se dégonfle et au bout du compte se durcit encore.

Décidément les socialistes ont le chic pour trouver des ministres de l'Intérieur pour faire le sale boulot. Jules Moch, en son temps, avait envoyé les CRS, nouvellement créées, contre les mineurs en grève. Chevènement certes n'est plus socialiste à proprement parler, mais il en a été longtemps l'aile dite gauche, même s'il a aujourd'hui son propre mouvement. En tout cas, il paraît à l'aise dans sa fonction de ministre de gouvernement « pluriel » et c'est le front haut et le menton dressé qu'il assume son projet de loi.

Les objections, les objecteurs ne l'ébranlent pas. Quatre associations de défense des étrangers ont demandé un moratoire pour les immigrés algériens afin qu'ils ne soient pas reconduits dans leur pays où leur vie peut être en danger. Chevènement, bonhomme, a répondu qu'« il n'est pas possible

*sible de considérer que la menace serait générale et toucherait toute personne sur l'ensemble du territoire algérien »* et son entourage de préciser, qu'« *avancer un péril vital lorsqu'on habite Oran n'est pas sérieux* ». Sérieux, Chevènement l'est. Car il parle en homme d'État et sa politique, même si elle a une touche personnelle, reste celle de tout le gouvernement et celle de l'État : pas d'ingérence dans les affaires algériennes, on perpétue les bonnes relations avec le gouvernement algérien.

On n'accorde les visas qu'au compte-gouttes : 50 000 seulement en 1997. Non pas des visas pour séjourner en France, mais seulement pour rendre visite à la famille, faire connaissance de petits-enfants. Célébrer tel ou tel anniversaire, revoir un fils, un parent, tout cela est exclu ou presque. Le consulat de France à Alger n'est plus ouvert au public qui doit faire la queue pendant des heures pour parler à un interphone... et se faire éconduire.

Pas ou presque pas de visas mais, par contre, des reconduites par l'État français pour les res-

sortissants algériens, en fin de droits ou sans papiers. Voilà la politique du gouvernement socialiste. Quant aux quelques chanceux qui obtiennent un permis de séjour, leur nombre ne change rien à la politique générale.

Cette politique sent le pétrole, l'argent, l'impérialisme.

À signaler encore, en fait d'ignominie, que la loi Chevènement prévoit des sanctions pénales contre les associations ayant aidé des étrangers en situation irrégulière, sauf celles « *à vocation humanitaire dont la liste est fixée par arrêté du ministère de l'Intérieur* ».

Bien entendu, dans cette liste ne figure aucun « collectif inspiré par tel ou tel groupuscule ». C'est le ministère de l'Intérieur qui fait la liste.

Au fait, Chevènement est ce ministre qui, autrefois, à l'Éducation nationale a tenu à faire réintroduire dans les écoles l'instruction civique, *La Marseillaise*, l'étude de la déclaration des Droits de l'homme ! Ce n'est pas contradictoire, c'est ce qu'on appelle la rigueur de la morale bourgeoise !

C.B.

## Samedi 7 mars MANIFESTONS CONTRE LE CHÔMAGE

Les manifestations des chômeurs ne sont pas finies. A l'appel des associations AC!, MNCP, APEIS et des comités de chômeurs CGT, de nombreuses manifestations sont prévues le samedi 7 mars à Paris et en province.

A Paris notamment, les manifestants devraient se retrouver à 14h à la Gare du Nord.

Lutte ouvrière soutient bien sûr ces initiatives et appelle à se joindre à ces manifestations.

## 77 MATERNITÉS MENACÉES

Le gouvernement s'apprête, dans les mois qui viennent, à fermer 77 maternités. Les décrets en préparation précisent que les maternités effectuant moins de 300 accouchements par an devront fermer leurs portes.

Les raisons invoquées sont le manque d'équipement et le manque de personnel de ces « petites maternités ». Mais voilà sûrement des problèmes qu'il serait facile de résoudre si... on s'en donnait les moyens.

En réalité, sous prétexte d'assurer de meilleurs soins aux nouveau-nés et aux

femmes qui accouchent, il s'agit bel et bien de faire des économies. Car les accouchements pratiqués jusqu'ici dans ces petites maternités devraient avoir lieu dans des hôpitaux plus importants, mais pour lesquels le projet ne prévoit aucun moyen supplémentaire !

Les auteurs des décrets se disent guidés par le souci d'améliorer la situation de la France, qui est au 12<sup>e</sup> rang de l'OCDE pour la mortalité des nourrissons (huit morts pour 1 000 naissances). Ils n'en prennent pas le chemin.

S. R.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

### POUR PRÉPARER LE TOUS ENSEMBLE CONTRE LES PATRONS ET LE GOUVERNEMENT, LE 7 MARS MANIFESTONS AVEC LES CHÔMEURS, LE 15 MARS VOTONS LUTTE OUVRIÈRE

C'est l'euphorie, paraît-il, à la bourse, chez les patrons et même au gouvernement. Tout va bien pour tout ce beau monde.

La valeur des actions a fait un bond de près de 15% en deux mois (comparez avec l'augmentation de nos salaires !), elle a doublé en deux ans. On annonce la croissance pour cette année, donc celle des profits, au point que les capitalistes envisageraient d'en consacrer une partie à l'investissement. Au point que le budget de l'État enregistrerait des rentrées supplémentaires inattendues, 40 milliards estime le ministre des finances.

En janvier les associations de chômeurs et de travailleurs précaires réclamaient le relèvement des minima sociaux de 1500 F mensuel. Cela ne porterait le RMI qu'à 3638 F, l'allocation aux chômeurs en fin de droits à 3765 F. Bien insuffisant ! Pourtant face à la révolte des chômeurs, Jospin refusait cette augmentation sous prétexte que l'État n'avait pas les 70 milliards nécessaires.

Aujourd'hui il en aurait trouvé 40. Mais Jospin n'a pas changé sa position. Il l'a redit la semaine dernière : toujours pas question de consacrer plus que les deux ou trois milliards déjà promis aux 7 millions de chômeurs, de précaires ou d'exclus que compte le pays. Les 40 milliards qui permettraient, d'après les comptes du gouvernement lui-même, d'augmenter les minima sociaux de 800 F mensuels seront affectés à d'autres tâches : par exemple celle de combler le déficit budgétaire créé par les exemptions de charges et d'impôts accordées aux patrons.

« Il ne faut pas développer l'assistanat, mais l'emploi », clament hypocritement les Jospin et les Strauss-Kahn. La même vieille rengaine chantée par tous les gouvernements de droite comme de gauche ! Pendant ce temps le chômage ne faisait que grandir. Il continue encore comme le montrent les derniers chiffres officiels : plus 0,2% d'inscrits à l'ANPE en janvier, plus 6,6% de chômeurs de longue durée en un an. Et il continuera si nous n'y mettons bon ordre. Comment pourrait-il en être autrement ? Des plans sociaux sont en

train un peu partout. Ce week-end encore des milliers de travailleurs de la région d'Alès et de Nîmes, menacée après d'autres, manifestaient leur colère. Supprimer des emplois, « c'est fou » ! Mais pas seulement à Perrier. Renault lui-même, dont l'État est l'actionnaire principal, en prévoit 2700.

La loi contre l'exclusion que la ministre Aubry doit présenter le 25 mars sera aussi bidon que celle sur les 35 heures. Les associations de chômeurs, même celles qui auraient bien voulu trouver une justification à leur préjugé favorable pour ce gouvernement, ont maintenu leur manifestation ce 7 mars à Paris, Marseille, Toulouse, Nancy ou Rennes.

Avec les chômeurs qui manifesteront samedi, il faut qu'il y ait le maximum de travailleurs. Car le chômage est un fléau qui nous menace tous, privés d'emploi ou encore en activité. Et nous n'y mettrons fin qu'en nous mettant tous ensemble. Il ne faut rater aucune occasion de montrer notre colère.

Pour la même raison il faut que le dimanche suivant, 15 mars, le maximum de suffrages se portent sur les listes de Lutte Ouvrière aux élections régionales. Car Lutte Ouvrière est le seul parti à l'échelle nationale, à se présenter au nom des travailleurs : contre la gauche qui soutient ce gouvernement, contre la droite, qui a soutenu les gouvernements précédents tout aussi responsables de la situation, et contre le Front national qui voudrait seulement venir prendre part au partage des postes et du pouvoir. Car Lutte Ouvrière est le seul parti à proposer des mesures d'urgence, de salut public dit Arlette Laguiller, correspondant aux intérêts des travailleurs : l'interdiction des licenciements et la réquisition des entreprises qui suppriment des emplois ; ou encore la création d'emplois utiles avec l'argent trouvé grâce à l'arrêt des subventions au patronat et le relèvement des impôts sur les profits et le capital.

Des mesures que nous imposons par la lutte d'ensemble, chômeurs, travailleurs, exclus, dans les entreprises et dans la rue.

*Editorial des bulletins d'entreprises L'Étincelle de la minorité*

## Politiciens

# PAPON, VICHY, LA RÉSISTANCE...

Papon sera-t-il acquitté ? Cela ne semble plus impossible si l'on considère le nombre des témoignages en sa faveur d'anciens résistants. Certes, si les faits rapportés sont exacts, Papon n'aurait pas fait grand-chose : en fait de « résistance » il aurait prévenu certains Juifs de l'imminence de rafles, il aurait livré des renseignements économiques à des gaullistes, et cela dès 1943, voire 1942. À vrai dire ces témoignages ne sont pas très précis : les témoins, des gaullistes, ont entendu dire par des gens qui avaient entendu parler de Papon que ce dernier était plus ou moins dans « la Résistance ». La plupart des témoins directs sont morts... Ce que c'est que d'avoir attendu plus d'un demi siècle pour juger le secrétaire général de la préfecture de la Gironde.

Mais être lié à la Résistance, voire gaulliste et en même temps pétainiste, n'était pas nécessairement incompatible. On pouvait être les deux, successivement comme beaucoup de fonctionnaires, policiers, etc., qui ont retourné leur veste au dernier moment, mais aussi quasiment en même temps, comme peut-être Papon. C'est que fondamentalement de Gaulle et Pétain servaient, chacun à sa façon les mêmes maîtres : la bourgeoisie et l'État français.

L'effondrement français devant l'armée allemande en 1940 a placé la bourgeoisie française dans une situation particulièrement inconfortable : pour préserver ce qu'elle pouvait de ses intérêts, de ses biens, usines, et même possessions coloniales, etc, elle devait faire bon visage au vainqueur. C'est Pétain qui a incarné cette politique dite de collaboration. Il s'agissait de ménager au côté de l'Allemagne victorieuse, une place à la bourgeoisie française. Et il s'agissait – l'un allant avec l'autre – de préserver un appareil d'État français. D'où l'empressement des juges et policiers français à rafler eux – mêmes les Juifs –

dont le sort n'intéressait pas grand monde – plutôt que de laisser faire la besogne par l'armée allemande. Papon n'a été qu'un rouge dans cette politique.

Mais la politique de De Gaulle, qui pariait sur la victoire des alliés anglo-américains, servait exactement les mêmes intérêts, la défense de la bourgeoisie française, au besoin contre la menace de mainmise des Anglo-Saxons sur les possessions – coloniales notamment – de l'impérialisme français. Les politiques de De Gaulle et de Pétain étaient rigoureusement symétriques, chacune « collaborant » à sa manière avec un camp, chacune offrant à la bourgeoisie une solution, quels que soient les vainqueurs. Pour maintenir l'exploitation des travailleurs, pour prévenir des troubles éventuels, Pétain avait besoin d'un État français policier, dictatorial, solide. Avec des fonctionnaires sans scrupules comme Papon.

Mais de Gaulle, à l'heure de la victoire des alliés, a eu aussi besoin d'un État, tout aussi ferme, pour maintenir la même exploitation et prévenir lui aussi des troubles sociaux éventuels. Avec des fonctionnaires qui avaient fait preuve de leur efficacité... comme Papon.

Papon, grand commis de l'État – et par ailleurs, selon toute vraisemblance, grand carriériste – a donc été vichyste et, sans doute, à mesure que le temps passait et qu'il devenait probable que la victoire changeait de camp, a-t-il pris des assurances du côté de la Résistance comme en fin de compte l'a fait l'ensemble de la bourgeoisie française avec tous ses « résistants de la dernière heure ».

Dans cet aspect des choses, le procès Papon a le mérite de révéler non pas des contradictions, qui ne sont qu'apparentes, mais des convergences bien instructives.

André VICTOR

## Tiberi : même mouillé, il garde son siège

Pour se faire élire député de la 2<sup>e</sup> circonscription de Paris, Jean Tiberi a bel et bien triché, mais il n'y a pas lieu d'invalider son élection. C'est à cette incohérente et choquante conclusion qu'est finalement arrivé le Conseil constitutionnel qui avait à juger de la demande d'annulation déposée par la candidate socialiste à la suite de l'élection législative de 1997.

Le Conseil constitutionnel a confirmé la fraude. Dans son jugement il explique qu'un nombre important d'électeurs inscrits dans cette circonscription (qui comprend le 5<sup>e</sup> et une partie du 6<sup>e</sup> arrondissements de Paris) « sont domiciliés dans des logements sociaux de la Ville de Paris alors qu'ils sont inconnus des organismes gestionnaires de ces logements [...] ou résident en réalité [...] dans d'autres arrondissements » et qu'un nombre anormal d'entre eux est « domicilié dans les appartements de la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement ». La fraude a été confirmée par Tiberi lui-même, quand il a lancé, à l'automne dernier, bien tard il est vrai, une campagne de révision des listes électorales. Au total, plus de 100 000 personnes

ont été rayées des listes de la capitale et plus de 7 000 dans le seul 5<sup>e</sup> arrondissement (qui compte 41 500 électeurs), celui où Tiberi se fait régulièrement élire depuis 1965 ! Toujours selon le Conseil constitutionnel, ces irrégularités ne sont pas dues à la négligence ou à des erreurs, mais aux « agissements [...] de personnes liées ou apparentées au candidat élu ». Cela revient à dire à peu près clairement que le maire de Paris est un fraudeur. Malgré cela, il restera député sous prétexte que le nombre de faux électeurs ayant voté au second tour est « sensiblement inférieur à l'écart des voix entre les candidats, qui est de 2 775 voix ». Comment les membres du Conseil constitutionnel peuvent-ils arriver à une telle conclusion ? Mystère ! La « manœuvre » de Tiberi, conclut le Conseil constitutionnel, n'aurait donc pu « inverser le résultat du scrutin ».

Le Conseil constitutionnel, ça protège mieux que Pampers : même mouillé jusqu'au cou, Tiberi peut rester assis bien au sec sur son siège à l'Assemblée nationale.

Sylvain ROCHE

## Loi contre l'exclusion

# LOIN DU COMPTE !

**Le projet de loi du gouvernement Jospin sur l'exclusion a été présenté au Conseil des ministres ce mardi 4 mars par Martine Aubry. Comme les 35 heures, ce projet, auquel Jospin et Aubry ont fait plusieurs fois allusion au cours du mouvement sur les chômeurs, est d'abord destiné à faire croire que ce gouvernement fait quelque chose contre le chômage et la dégradation des conditions de vie qu'il entraîne pour ceux qui en sont victimes depuis longtemps.**

Et ce gouvernement dit de gauche a d'autant plus besoin d'user des effets d'annonce qu'il n'a pas l'intention de s'attaquer sérieusement au chômage, ni à celui qui en est le premier responsable, le grand patronat.

Les gouvernements se suivent et se ressemblent tellement qu'ils peuvent même préparer leurs projets de loi en copiant ce que leurs prédécesseurs ont préparé. Juppé avait présenté un projet de loi contre l'exclusion l'an dernier, avorté du fait de la dissolution de l'Assemblée. Il était censé donner un semblant de réponse à la « fracture sociale » évoquée par Chirac le temps d'une campagne présidentielle. Mais Juppé n'avait pas plus de volonté que Jospin d'en finir avec les causes de l'exclusion, à commencer par la multiplication des licenciements dans les grandes entreprises. Et ce projet de loi avait été évoqué pendant des mois et des mois avant de voir le jour.

Le projet envisageait en guise

de solutions, un contrat d'initiative locale (CIL), un contrat de travail pour cinq ans pour des personnes ne touchant que les « minima sociaux » (RMI, Allocation spécifique de solidarité, etc.). Elles devaient être rémunérées sur la base du SMIC, pour un travail de 30 heures par semaine, en échange d'un « travail d'utilité collective »... Le CIL devait être financé moitié-moitié par l'employeur et par l'État. Le gouvernement entendait y affecter des sommes, qu'il aurait versées autrement sous forme de RMI ou autre. L'objectif restait modeste : 300 000 CIL créés en cinq ans ; peu de choses par rapport à 900 000 RMIstes et à 500 000 personnes touchant l'ASS, et à peine 10 % du nombre de personnes qui vivent des minima sociaux. Il était déjà question d'aider les jeunes de 26 ans sans qualification à étudier des « itinéraires personnalisés » pour trouver un emploi « adapté ».

Le volet emploi en cours d'élaboration devrait pour l'essentiel se contenter de reprendre le dispositif existant. Les CES et les CEC devraient être réorientés vers les chômeurs de longue durée de plus de 50 ans. Les contrats de qualification devraient être élargis aux RMIstes. Et une poignée de jeunes verra peut-être un meilleur suivi entre les différents stages auxquels ils pourront avoir accès.

Le volet « logement » de Juppé, né en réponse aux protestations des sans-logis, prétendait élargir l'ordonnance de 1945 sur les réquisitions des logements vacants. Des mesures devaient aussi permettre aux exclus de retrouver les mêmes droits que le reste de la population par la domiciliation dans la com-

mune ou à l'adresse de l'association qui les prenait en charge. On leur promettait quelques aides comme un examen de santé annuel gratuit. Ce dernier point, dans le dispositif à venir, exigerait pour prendre effet 4 milliards de francs, et 7 milliards si on l'étend aux smicards, mais les experts trouvent déjà cette facture « explosive ». Autant dire que les soins « pour tous » risquent de rester une belle formule jamais appliquée.

Le secrétaire d'État au Logement Louis Besson a déjà fait savoir que le volet « logement » du projet actuel était « bouclé ». Pas favorable aux réquisitions, il insiste sur la prévention des expulsions. Il rappelle que les préfets disposent

de 25 % des droits d'attribution de logements sociaux, et que les pouvoirs publics auraient donc les moyens d'intervenir pour aider des personnes endettées qui ne parviennent plus à payer loyer ou mensualité d'un logement acheté. Mais, pour ne pas trop égratigner les propriétaires-bailleurs, il envisage d'allonger de deux mois les délais de résiliation d'un bail. Pour qu'il n'y ait plus de coupures d'eau, le gouvernement envisage non pas d'imposer aux compagnies qui gèrent l'eau (la Générale ou la Lyonnaise) d'égratigner leurs plantureux profits, mais une taxe d'un centime par m<sup>3</sup> facturé.

La presse patronale remarque déjà qu'« une meilleure prévention

pourrait être favorable aux propriétaires, et accessoirement au budget de l'État, qui doit verser des indemnités d'expulsion au propriétaire lorsqu'il refuse de l'aider à expulser, soit plusieurs centaines de millions chaque année ».

Enfin, il promet que des logements sociaux seront construits, mais combien et quand, cela reste flou, comme l'impact que pourra avoir ce projet de loi sur une situation déjà très dégradée, qui appellera des mesures autrement plus hardies. Mais s'en prendre à cette machine à exclure qu'est le capitalisme, ce n'est pas au programme de Jospin.

Jacques FONTENOY



Manifestation à Paris le 17 janvier 1998.

## Les revenus des grands patrons

# IL Y A DE QUOI PRENDRE !

**Pendant qu'une partie de plus en plus importante de la population laborieuse du pays subit les licenciements avant de s'enfoncer dans le chômage et la misère, une minorité engrange des revenus colossaux, sans commune mesure avec son rôle économique ou son utilité – pour ne pas dire inutilité – sociale.**

Le magazine *Challenges* du mois de mars publie ainsi les revenus personnels extravagants des PDG d'un certain nombre de grandes entreprises de différents pays industriels, dont la France. De ce point de vue, cette dernière se situe au deuxième rang, juste après les États-Unis. En France, la rémunération d'un PDG de l'industrie, en 1997, se serait ainsi élevée à 3,04 millions de francs en moyenne (contre l'équivalent de 5,3 millions de francs aux États-Unis et 2,84

en Grande-Bretagne), chiffre comprenant le salaire de base plus un bonus, plus les cotisations sociales, les avantages en nature et un paquet d'actions boursières réservées. Mais ce n'est qu'une moyenne et tous les PDG ne sont pas logés exactement à la même enseigne.

Claude Bébéar, PDG de la compagnie d'assurances AXA, toucherait la plus grosse rémunération de tous ses confrères PDG, en ayant empoché, pour l'année 1996, 10,7 millions de francs, soit un peu plus de 900 000 francs par mois. Pour se faire une idée plus précise des sommes qu'il engrange annuellement, encore faudrait-il connaître tous les petits à-côtés, comme les jetons de présence dans quelques conseils d'administration, les revenus fonciers et autres, les spécula-

tions et autres produits des frotages boursiers divers, etc. De son côté, Jean-Marie Messier, PDG de la Compagnie Générale des Eaux, véritable pieuvre capitaliste qui ne se contente pas de faire main basse sur la distribution de l'eau en France et dans quelques autres pays d'Asie et d'Afrique mais qui étend son intervention à bien d'autres domaines de l'économie, a engrangé en 1997 quelque 10 millions de francs de rémunération, toujours sans compter ce qu'il peut gagner en revenus de provenances diverses. Et l'on pourrait poursuivre l'énumération avec Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des Eaux (5,3 millions de francs), Jean Peyrelevade, PDG du Crédit Lyonnais, imposant des sacrifices à ses employés pour boucher un « trou » que ses prédé-

cesseurs ont contribué à creuser, trou qui ne l'empêche pas d'empocher sans remords 2 millions de francs de rémunération annuelle (pour 1996). Globalement, les rémunérations de tous ces riches capitalistes auraient même progressé de 60 % en dix ans, relève le magazine. Pendant le même temps, le nombre de chômeurs, lui, progressait de presque 100 %...

Il ne s'agit là que de quelques individus pris en exemple parmi cette minorité de très riches dont le CNPF et son président Seillière se font les porte-parole. Et ce sont les mêmes qui osent expliquer aux travailleurs qu'ils doivent faire des efforts et des sacrifices pour que la croissance (de leurs revenus ?) se poursuive.

L.P.

Allemagne

# SCHRÖDER, COMME BLAIR ET JOSPIN ?



**Gerhard Schröder, qui vient d'être élu ministre-Président de Basse-Saxe, sera le candidat du Parti Social-démocrate allemand à la chancellerie contre Helmut Kohl, lors des élections générales qui auront lieu en septembre prochain. Il avait déclaré qu'il se retirerait de la course de cet équivalent du poste de Premier ministre s'il perdait plus de 2% des suffrages, or il a augmenté de 3,6 points les résultats de son parti en mordant à la fois sur l'électorat des Verts et celui des Chrétiens-démocrates (les électeurs de Kohl, aux affaires depuis seize ans).**

Sa candidature écarte donc celle de son rival Oskar Lafontaine qui, lui, était surtout capable de mordre sur l'électorat des Verts. En revanche, ceux-ci traitant Schröder de porte-parole du lobby automobile (le Land de Basse-Saxe est le principal actionnaire de Volkswagen), celui-ci peut d'autant mieux ratisser des électeurs sur sa droite. Il reste à savoir quelle coalition sortira des urnes en septembre prochain. Les spéculations vont bon train mais rien n'est exclu : une coalition Sociaux-démocrates et Verts et même une « grande coalition » SPD et CDU (le

parti de Kohl), au cas où le PDS (l'héritier du PC d'Allemagne de l'Est) arriverait à attirer à lui suffisamment de suffrages et priverait ainsi le SPD d'une majorité.

C'est dire à quel point les différences entre le programme de Schröder et celui de Kohl sont minces. D'ailleurs, il n'en a guère été question pendant cette élection régionale, les journaux ne s'intéressant au mieux qu'aux capacités des uns et des autres à mordre sur les voix de leurs adversaires.

Le portrait de Schröder, peint par la presse, le montre. L'enfant venu d'une famille pauvre, qui vivait de l'aide sociale, le contestataire du SPD, est devenu maintenant un politicien fort raisonnable, partisan des centrales nucléaires (ce qui lui vaut des frictions avec les Verts). Le vague opposant à la guerre en Irak en 1991 soutient désormais fermement les marchands d'armes. D'ailleurs, il a fait adopter au SPD, il y a deux ans, un programme économique qui loue l'initiative des entreprises.

Schröder est volontiers comparé par les journalistes à Blair ou à Jospin. Comme eux, il présente l'avantage de n'être pas trop bien connu des électeurs qui peuvent mettre en lui une confiance mal placée. Mais à regarder d'un peu plus près son bilan en Basse-Saxe, on peut y voir que ce Land connaît un chômage supérieur de deux points au reste de

l'Allemagne. Il est aussi très endetté, un endettement qui n'a pas été perdu pour tout le monde. Ce partisan du libéralisme économique sait aussi dépenser beaucoup d'argent pour aider les entreprises allemandes, car c'est avant tout un

pragmatique fondamentalement au service des entreprises capitalistes... comme ses pairs français ou anglais.

Certains le présentent comme un homme qui aimerait autant les travailleurs que les chefs d'entreprises. Malheureusement, on ne peut pas servir deux maîtres. Les allusions à sa jeunesse d'assuré social sont là pour laisser croire qu'il n'envisage pas comme Kohl de réduire les prestations sociales, mais ce sont autant d'illusions de semées.

Les classes laborieuses allemandes, qui ne veulent plus de Kohl et de sa politique d'austérité et qui se tournent vers Schröder, ne peuvent guère se faire d'illusions. Il n'a pas une

politique différente à proposer. Et le salut pour les travailleurs ne viendra pas plus des politiciens Verts. Ne proposent-ils pas d'augmenter le prix de l'essence pour atteindre l'équivalent de 16 francs le litre afin de financer le système de protection sociale ?

En Allemagne comme ici, le problème numéro un est le chômage. Pour le faire reculer, il faut des mesures radicales qui s'en prennent aux grands profits des grandes entreprises responsables de cette situation. Mais cela n'est dans le programme d'aucun des grands partis politiques allemands qui cherchent tous à éviter de s'en prendre aux possédants.

Jacques FONTENOY

Italie

## LA DIRECTION DES CHEMINS DE FER PREND DES OTAGES

**Deux licenciements, puis un, puis deux autres : voilà les mesures annoncées par la direction des FS (Ferrovie dello Stato, la société d'État des chemins de fer italiens) à l'encontre de plusieurs cheminots. Des mesures sans précédent et qui déclenchent l'indignation et le dégoût, tant il est évident que la direction des FS cherche ainsi à rejeter sur son personnel les fautes qui sont les siennes et celles de l'État.**

C'est peu dire en effet que, ces derniers temps, les chemins de fer italiens fonctionnent mal. Ils ont connu cet été une véritable série noire, et les accidents se succèdent à répétition. Chaque fois, la direction des FS tente d'incriminer les cheminots,

comme après l'accident du « Pendolino » (le TGV italien) de janvier 1997 où elle a préféré déclarer que les deux conducteurs, morts dans l'accident, étaient saouls, plutôt que d'enquêter plus avant sur la carence en équipements de sécurité.

C'est que les FS, tout comme la SNCF en France, vivent à l'heure de l'austérité budgétaire et des réductions d'effectifs : en dix ans, le nombre de cheminots est passé de 220 000 à environ 117 000 et une nouvelle organisation du travail devrait aboutir à la suppression d'encore quelque 6 000 ou 7 000 postes. Cela se fait au détriment de la sécurité sur les voies et de l'entretien du matériel : portes branlantes, fenêtres qui ne ferment plus, couchettes brinquebalantes, chauffage ou éclairage en panne, c'est le lot de bien des wagons des FS, comme peuvent le constater tous les voyageurs. Mais on peut imaginer qu'il n'en va pas mieux pour les locomotives ou la signalisation...

Alors, comme il faut bien

jeter quelqu'un en pâture à l'opinion publique, le PDG des FS, Cimoli, a annoncé fin février le licenciement des deux agents de conduite impliqués dans un accident à La Spezia le 11 novembre, accident dû apparemment à une défaillance de signalisation. Cimoli n'a même pas attendu les résultats de l'enquête pour décider de faire justice lui-même. Le troisième licencié est un vérificateur, rendu responsable d'un déraillement survenu à Gênes le 28 novembre. Enfin, sans doute pour faire bonne mesure, deux employés de la billetterie de la gare de Florence ont été licenciés pour des « irrégularités » sans que l'on en sache plus.

L'attitude de la direction des FS choque d'autant plus qu'au même moment, une série d'enquêtes sont en cours contre toute une série de hauts cadres de la société, suspectés de corruption et d'avoir perçu des pots-de-vin dans l'adjudication des travaux pour la construction des lignes à grande vitesse. Mais pour tous

## Grande-Bretagne

Moins d'un an après son arrivée au pouvoir, Tony Blair a dû faire face, le 1<sup>er</sup> mars, à la première grande manifestation contre les travaillistes au gouvernement.

Cette fois, fait pratiquement sans précédent, la police s'est trouvée d'accord avec les organisateurs pour estimer le chiffre des participants à 250 000. Si tel est vraiment le cas, cela en ferait, et de loin, la plus grande manifestation qu'ait connu le pays depuis le début des années 1980. Mais il y a quelques raisons de se méfier de ces chiffres mirobolants.

A l'origine, l'idée de cette manifestation avait été lancée par une « Alliance rurale », inconnue encore il y a quelques mois, pour protester contre un projet de loi visant à interdire la chasse au renard. En Grande-Bretagne, cette chasse n'est en fait qu'une variante de la chasse à courre, où des meutes de chiens spécialement entraînés sont lancées à la trace de malheureux renards pour s'en arracher la carcasse. Le tout sous les regards pâmés de gens en habits voyants, pour qui ce n'est là qu'une façon de se distraire entre gens de bonne compagnie. Autant dire que cette loi

ces gens-là, il n'est pas question pour l'instant de licenciements... La corruption est une vieille habitude aux FS, dont plusieurs dirigeants ont fait l'objet dans le passé d'enquêtes pour ce motif, et apparemment cela ne gêne plus Cimoli.

Ces licenciements ont en tout cas déclenché la colère. Le syndicat autonome des agents de conduite, le COMU, a appelé à la grève pour le 11 mars et même les syndicats confédéraux prêts à toutes les compromissions ont appelé à une journée de grève générale le 13. Pour la direction des FS, l'enjeu est aussi évidemment de montrer qu'elle peut faire la loi contre les cheminots, à un moment où est en discussion la division de la société en plusieurs entités, prélude à la privatisation. Elle aurait reçu pour cette « ligne dure » un soutien discret du gouvernement Prodi, gouvernement dit de gauche où siège le PDS (ex-PC) et dont la direction des FS peut espérer qu'il poussera la CGIL (la CGT italienne) à capituler...

Reste à voir si les cheminots italiens l'entendront de cette oreille.

André FRYS



Les renards et les travaillistes peuvent se le tenir pour dit...

a soulevé un beau tollé dans les rangs de tout ce que le pays compte de propriétaires terriens, aristocrates garantis d'origine ou anxieux de s'en donner l'air.

Du moment où l'idée de cette manifestation a été lancée par l'« Alliance rurale », de multiples groupes de pression s'y sont ralliés, tous au nom du même type d'idées réactionnaires – contre les velléités du gouvernement Blair de « porter atteinte aux libertés », mais surtout à celles des possédants. C'est ainsi que s'y sont joints le lobby des armes à feu, celui des propriétaires fonciers qui souhaitent limiter les droits des randonneurs, ou encore l'extrême droite du mouvement écologiste (ou « conservationnistes » comme ils se désignent eux-mêmes) qui veulent protéger la campagne aussi bien contre la technologie que contre les foules urbaines.

Petit à petit, avec l'aide de groupements liés aux grandes exploitations capitalistes agricoles et aux trusts de l'agro-alimentaire, qui entendaient réclamer une augmentation des subventions agricoles, en particulier pour les éleveurs, le projet en est venu à

# ... ET TONY BLAIR LUI FILE LE TRAIN

prendre la forme, plus présentable quand même, d'une mobilisation de la campagne contre l'oppression des politiciens des villes.

En tout cas, jamais manifestation n'avait eu de tels soutiens, que ce soit dans le gratin de la société ou dans les hautes sphères de l'État. Ainsi a-t-on appris que le duc de Westminster, l'un des plus grands propriétaires terriens du pays avait signé un chèque de dix millions de francs aux organisateurs. Ceux-ci avaient mis en place un émetteur radio pour assurer un contact permanent avec les manifestants, sans se soucier le moins du monde de demander une licence. A Londres, la police s'était mise en quatre : tout le centre de la ville avait été interdit aux voitures pour la journée. Et

pour faire bonne mesure, l'hôtel Savoy avait organisé un petit déjeuner gratuit au départ de la manifestation !

Bref, les possédants étaient dans la rue, et ils avaient mis en œuvre les moyens dont ils disposent pour s'assurer qu'ils auraient des troupes. Et ils étaient là avec toute l'arrogance des riches, pour exiger d'un gouvernement qui n'a cessé de leur faire gestes et concessions, qu'il en fasse encore plus.

Quant au gouvernement Blair, il a tout fait pour tenter de faire de l'événement une célébration de la lutte pour l'environnement, au point de jeter aux oubliettes un certain nombre de projets de lois visés par les organisateurs et d'y envoyer son ministre de l'Environnement. Mais peine per-

due. Blair n'aura réussi qu'à étaler une fois de plus sa servilité envers les classes possédantes.

Souhaitons que cette arrogante de tous les parasites sociaux donne des idées aux classes laborieuses. Celles-ci, depuis l'arrivée de Blair au pouvoir, voient se multiplier les attaques contre leurs conditions de vie, ont de véritables comptes à régler avec ce gouvernement. Si elles descendent dans la rue pour faire entendre leur voix, elles n'auront sans doute pas droit aux largesses de l'Hôtel Savoy et du duc de Westminster, mais leur protestation aura une toute autre importance pour l'avenir de l'ensemble de la population du pays !

François ROULEAU

## Nicolas II, le retour

# HISTOIRE D'OS

Les ossements présumés de Nicolas II, dernier tsar de Russie, et de quelques membres de sa famille devraient être enterrés en grande pompe à Saint-Pétersbourg en juillet prochain. Le règne du dernier tsar, tyran et assassin couronné, commença par l'effondrement d'une tribune lors du couronnement, qui causa des milliers de morts, à cause de la négligence des autorités. Il se poursuivit par des arrestations et des déportations sans nombre, des massacres d'ouvriers, par la répression envers les peuples de son empire, par de terribles pogromes contre les Juifs. Il s'acheva quand Nicolas II contribua à précipiter son pays dans la guerre-boucherie mondiale en 1914.

Ce sont les restes de cet autocrate que les actuels dirigeants russes, qui ne ratent pas une occasion de montrer leurs sentiments réactionnaires, vont honorer dans quelques mois, en présence des dignitaires de l'Église orthodoxe et de quelques représentants des branches lointaines de la famille de l'ex-tsar.

Mais s'agit-il au moins des ossements de Nicolas II ? Rien n'est moins sûr. Les bolcheviks qui abattirent le tsar et ses

proches (pour ne pas qu'une offensive des armées blanches puisse les libérer) auraient brûlé ou passé à l'acide les restes, et il n'y aurait donc plus rien à voir. Des enquêtes biologiques auraient fait état de doutes sérieux sur l'identité des ossements. La querelle a surtout pris de l'ampleur lorsque trois villes se sont disputées, pour avoir le droit d'accueillir la tombe : Ekaterinenbourg, où le tsar a été tué, Moscou, la capitale, et Saint-Pétersbourg, l'ancienne capitale du temps de l'empire. C'est que Nicolas II, vrai ou faux, va sans doute attirer des touristes...

Finalement c'est Saint-Pétersbourg qui l'a emporté. Mais le clergé orthodoxe reste très réservé. Va-t-on offrir à l'adoration des fidèles une fausse relique ? Ce ne serait pourtant pas la première fois, en Russie ou ailleurs.

En tout cas, à l'aube du troisième millénaire, les dirigeants russes renouent non seulement avec les fantômes de l'Ancien régime, mais même avec les superstitions du Moyen Âge. Il serait temps qu'une Révolution russe balaie tout cela !

A.V.

EDF-GDF

# LE SCANDALE DES « COUPURES NON-PAIEMENT »

À cause de ces coupures, la vie des plus démunis devient encore plus dure, encore plus précaire, surtout durant les périodes de froid. À la demande des directions, la police a procédé à l'évacuation des lieux occupés, souvent sans ménagement. C'est ainsi qu'après une entrevue avec Alphandéry, le PDG d'EDF, les gardes mobiles sont intervenus pour expulser les occupants du siège central, rue Louis-Murat à Paris, faisant un blessé grave et dix blessés légers. Les chômeurs n'ont rien obtenu. La direction leur ayant seulement rappelé... ce qui se pratiquait déjà. La seule nouveauté, tout de même, étant la mise en place d'un numéro vert gratuit, et la création de 500 emplois-jeunes au sein de diverses collectivités, financés à 80% par l'État, et le reste par EDF. Ces emplois-jeunes sont censés aider à une instruction plus rapide des dossiers des clients démunis, ce qui leur permettrait dans certains cas d'éviter les coupures.

Mais dans la réalité aujourd'hui rien n'a changé. Les clients qui ne peuvent payer sont orientés vers les mairies, à condition qu'ils se soient fait connaître à temps. Ce système décidé en 1985 a été mis en place... en 1992-93. Bien souvent ces clients démunis se

Pendant le mouvement des chômeurs, des agences d'EDF (qui reçoivent de la clientèle), ainsi que des sièges sociaux (où il n'y a que des employés), ont été occupés, aussi bien à Paris qu'en province. Il s'agissait, pour les manifestants, de protester contre les coupures pour non-paiement d'électricité, et parfois de gaz, que pratique EDF-GDF.

manifestent parce qu'ils sont avisés d'une menace de coupure pour non-paiement, car EDF leur a remis un « avis de coupure à 48 heures ». Ils n'ont donc que ce délai pour constituer un dossier à la mairie et présenter ensuite à EDF une attestation de prise en charge par la mairie, si celle-ci accepte. Mais ils devront tout de même payer 230 francs de frais (coût estimé du déplacement de l'agent EDF qui a été déposé « l'avis de coupure à 48 heures »). Cela ne fait qu'augmenter la dette des plus pauvres, les enfonçant un peu plus.

Pour Paris-ville, sur une année on compte approximativement 120 000 déplacements d'agents EDF-GDF pour remettre ces avis de coupures, dont plus de la moitié sont effectivement suivis de coupures, quelle que soit la période de l'année. Le nombre d'abonnés à Paris est de l'ordre d'un million deux cent mille. Dans l'Essonne, autre exemple, sur 275 000 abonnés, il y a eu 4 063 coupures en 1994. EDF-GDF est généralement très discrète sur ce genre de chiffres, ne s'en vantant surtout pas!

Même si EDF-GDF a mis en place un système dit de « maintien d'énergie minimum » pendant environ un mois — qui n'assure même pas un chauffage correct en cas d'installation « tout électrique » — et d'autre part ne coupe qu'après avoir remis un avis, les personnes pauvres privées d'électricité sont toujours aussi nombreuses, si ce n'est plus.

D'autre part les aides sont très insuffisantes. En 1994 la direction d'EDF-GDF a annoncé son intention de passer de 30 millions à 110 millions l'aide qu'elle accorde aux plus démunis par l'intermédiaire de diverses associations caritatives. Mais ce petit geste est resté en

Une belle plaquette publicitaire patronnée par La Poste, EDF et Gaz de France (voir en bas)... pas gênés!



## EDF-GDF volent bas

Malgré les déclarations du gouvernement et de la direction d'EDF-GDF promettant de ne plus interrompre l'alimentation en énergie des clients en difficulté, les coupures non-paiement n'ont pas été interrompues à Paris.

Pire, ils trouvent le moyen d'extorquer 230F en sus des factures, justifié selon la direction par les frais occasionnés par le dépôt à domicile des lettres de préavis de coupures. Une tournée de dépôt d'une trentaine de lettres par un agent P.L. rapporte chaque jour 6900F à EDF-GDF... le social, ça rapporte.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière EDF-GDF Paris-Rive Gauche

partie une intention puisqu'en 1998, c'est seulement 75 millions qui seront accordés.

Dans l'entreprise le discours est clair : le nombre des coupures non-paiement est considéré comme un critère de bonne gestion. On a même vu des chefs d'agences se faire concurrence

à qui aura le plus de coupures, afin de se faire bien voir des sommets. Et il existe une pression sur certaines catégories d'agents pour réaliser les coupures.

Il y a quelques années EDF-GDF accordait parfois des délais de paiement aux clients qui en faisaient la demande. Mais maintenant, sous prétexte que les clients démunis sont orientés vers les mairies, il n'y a plus de délais de paiement négociables.

Tout ceci choque les agents d'EDF-GDF, alors que la direction n'arrête pas de parler de social et d'aide à l'insertion dans ses revues... destinées au public, et à la galerie!

Correspondant LO

## L'école en Seine-Saint-Denis

# POUR AIDER, ENFIN, LES JEUNES ET LES ENSEIGNANTS

## IL FAUT SUPPRIMER LES AIDES AU PATRONAT

Les ministres chargés de l'enseignement, Allègre et Ségolène Royal, viennent de présenter un « plan de rattrapage » pour l'école en Seine-Saint-Denis. Devant les élus de ce département de la petite couronne parisienne, les deux ministres l'ont décrit comme « le plus anormalement maltraité de France » en matière scolaire.

La découverte! Bien sûr que la Seine-Saint-Denis, comme d'autres départements de banlieue des grandes villes, là où la population est la plus pauvre, la plus touchée par le chômage, est « maltraitée » sur le plan des services publics, sanitaires, sco-

laires, etc. Cela fait des années que cela dure, et empire. Les membres des gouvernements successifs sont bien placés pour le savoir... qui organisent, par exemple, les restrictions budgétaires, les suppressions de postes d'enseignants, d'encadrement technique ou de service dans les établissements scolaires.

Allègre et Ségolène Royal font donc semblant de « découvrir » les problèmes. Mais, rien que depuis la mi-janvier, il y a eu des grèves, des manifestations d'enseignants, de parents d'élèves, d'élèves dans un nombre impressionnant d'établissements de Seine-Saint-Denis : Louise-Michel et Pierre-Sémard à Bobigny, Jean-Vigo à Epinay, Elsa-Triolet à Saint-Denis, Georges-Politzer à Tremblay, Jouhaux à Livry-

Gargan, Marcel-Cachin et le nouveau collège de Saint-Ouen, Le-Corbusier à Aubervilliers, Louise-Michel à Clichy-sous-Bois... Dans certains cas, c'était, comme à Bobigny, parce qu'on voulait supprimer des postes; ou à Saint-Ouen parce qu'on entasse 1200 élèves dans un collège prévu pour 800. D'une façon générale, partout, c'est contre le manque de moyens, humains, matériels, financiers que protestent enseignants, parents et élèves.

Début février, alors que les grèves d'enseignants se multipliaient dans le département, Ségolène Royal, en tournée électorale avec le député-maire PS du Pré-Saint-Gervais et numéro deux de la « gauche plurielle » dans ce département, Claude Bartolone, inaugurait une école maternelle dans la ville de

ce dernier. Toute souriante, elle disait : « Je ne veux pas que l'on dise qu'il faut qu'on se mette en grève pour voir arriver quelque chose ». Effectivement... on ne voyait rien venir. Aussi à Saint-Denis, par exemple, des enseignants et des parents ont commencé à faire circuler des pétitions contre la suppression — décidée par l'administration de Ségolène Royal et Allègre — de dix classes de maternelles et écoles primaires et des postes correspondants. Ce sont les mêmes qui, pour tout le département, avaient programmé la suppression de 13 postes d'enseignants pour la rentrée prochaine.

C'est sous la pression de ces mouvements que les deux ministres promettent maintenant le classement de nouveaux collèges en zone d'éducation prio-

ritaire (ZEP) avec les moyens accrus que cela implique (création de postes d'enseignants, de personnels divers) ou le doublement du nombre des emplois-jeunes pour l'école. Tout cela n'est pas du luxe, mais cela ne fait pas le compte. Les besoins sont énormes, criants, urgents, et pas seulement en Seine-Saint-Denis, en enseignants et en personnel en général, en locaux et en matériel. Pour commencer à les satisfaire, que le gouvernement cesse donc d'arroser le grand patronat de subventions aussi coûteuses qu'inutiles à la collectivité. Au lieu d'effets d'annonce pré-électorale, les jeunes et leurs parents verraient alors les choses commencer à changer réellement.

P.L.

## Les résultats de l'économie

# LES PROFITS SE PORTENT BIEN, LA MISÈRE AUSSI

La Bourse, thermomètre des profits capitalistes, est toujours plus euphorique.

Les prévisions des économistes concernant la production pour l'année 1998 sont optimistes. Les carnets de commande des entreprises sont bien remplis, les prévisions de consommation sont bonnes, tant en ce qui concerne l'électronique que l'électro-ménager ou l'automobile. Les chiffres du commerce extérieur sont favorables, et le produit intérieur brut, après avoir grimpé de 2,4% en 1997, pourrait monter encore de 3% en 1998.

Bref, « tous les indicateurs sont au vert » comme disent commentateurs et hommes politiques, et tous d'essayer de nous convaincre que si ça va bien pour l'économie, ça va bien pour tout le monde.

Mais à y regarder de plus près, les motifs de se réjouir dans ces prévisions ne concernent que le patronat. Les 2,4%

de croissance de 1997 n'ont fait monter que les profits. Et dans des proportions impressionnantes : les marges des grands groupes français ont augmenté de près de 12%. Ces marges atteignent maintenant entre 8 et 9% de leur chiffre d'affaires, ce qui est énorme. Et le grand patronat compte bien que le 3% de croissance prévu pour 1998, si ils se confirment, lui permettront de continuer dans la même voie.

Par contre, du côté du niveau de vie de la population, du côté du chômage, du côté des salaires, c'est au mieux la stagnation, mais le plus souvent le recul pour ceux qui voient leurs conditions de travail empirer, leur pouvoir d'achat s'effriter, ou qui perdent leur emploi. Et pour le gouvernement, il n'est pas question que les fruits de la croissance prévue pour 1998



soient répartis autrement qu'en 1997. À aucun moment il n'est question de s'en prendre aux profits pour augmenter les salaires ou améliorer la condition des chômeurs, ni aux profits encaissés l'an dernier, ni à

ceux prévus cette année.

Les chômeurs, le gouvernement essaie au contraire de les faire patienter, en leur faisant croire que leur nombre baisse. Il remet d'ailleurs brusquement en avant l'ancien mode de calcul

du nombre de chômeurs, qui a baissé d'un point le mois dernier, et passe sous silence que le nombre d'inscrits à l'ANPE a augmenté de 6000 le mois dernier, et que près de 40% des chômeurs y sont à présent inscrits depuis plus d'un an sans discontinuer. Ceux-là n'ont pratiquement plus d'espoir de retrouver du travail.

Quant aux conséquences de l'éventuelle croissance sur le budget de l'État, d'une même voix Jospin et Strauss-Kahn nous l'annoncent : « Circulez, il n'y a rien à voir ». Ils nous préviennent déjà que s'il y a un petit reliquat fin 1998, il sera consacré à faire baisser le déficit.

Au moins, c'est un langage clair : si les salariés et les chômeurs veulent améliorer leur sort, ils n'ont rien à attendre de Jospin et de ses ministres. En revanche, ces résultats économiques viennent à point nommé confirmer où il faut prendre l'argent.

Roger PÉRIER

PSA

## LE MÊME MONDE DES PDG ET DES MINISTRES...

### de droite comme de gauche...

Édifiant, le curriculum vitae du nouveau PDG de PSA, Jean-Martin Folz publié dans le numéro de mars du mensuel *Capital*.

C'est en 1974 qu'il a fait ses premiers pas dans la vie active comme conseiller de Vincent Ansquer, ministre du commerce dans le gouvernement Chirac, avec un certain Antoine Rufenacht. Raymond Barre, devenu Premier ministre, nomma le même Rufenacht secrétaire d'État. Et Jean-Martin Folz devint son directeur de cabinet.

Après ces débuts, il entre en 1978 comme directeur d'usine chez Rhône-Poulenc où il rencontre Jean Gandois.

En 1984, c'est Pineau-Valencienne qui l'embauche chez Schneider, comme PDG de Jeumont-Schneider où il rencontre Pierre Revenaud, un ancien collègue à lui de Rhône-Poulenc, qui dirige toujours le groupe Schneider.

En 1987, Jean-Martin Folz se fâche, paraît-il, avec Loïk Le Floch Prigent, devenu PDG de Schneider. Il retourne alors avec Jean Gandois, devenu PDG de Péchiney. Pendant trois ans, il va donc y côtoyer celui qui allait devenir président du CNPF, ainsi que Martine Aubry, aujourd'hui ministre socialiste du Travail.

Jean-Martin Folz y était directeur général ; elle directrice générale des achats.

En 1991, pas assez soutenu par les barons du groupe, nous dit-on, Jean-Martin Folz quitte Jean Gandois pour rejoindre le banquier Jean-Marc Vernes. Celui-ci le place chez des amis à lui, à Eridania Beghin-Say, la multinationale du sucre, dont il devient directeur général.

C'est en 1995 que Roland Peugeot, président du conseil de surveillance de PSA, le fait rentrer comme futur successeur de Jacques Calvet. Jean-Martin Folz, devenu PDG, rencontre à nouveau Gandois qui est membre du conseil de surveillance du Groupe. Le baron Ernest-Antoine Seillière de Laborde siège au même conseil à côté de son prédécesseur au CNPF qui l'avait qualifié par avance de « tueur ». Et ce conseil de surveillance est un repaire de présidents du CNPF puisque François Ceyrac y siège aussi et encore. François Michelin et trois membres de la famille Peugeot : Roland, Bertrand et Antoine y occupent les autres sièges. Que du beau monde !

Politiquement, Jean-Martin Folz est plutôt RPR, paraît-il, ce qui ne l'empêche pas d'avoir de

bons contacts avec son ex-collègue Martine Aubry. Il paraît que le courant passe bien aussi, entre le PDG de PSA et Dominique Voynet. Testant un scooter électrique, la ministre de l'Environnement se serait réjouie de voir « un homme un peu plus ouvert aux thèses écologistes arriver à la tête de PSA », (Rhône-Poulenc, Péchiney, Schneider, un parcours buissonnier pour un écologiste !)

Après sa nomination officielle comme PDG de PSA, Jean-Martin Folz a tenu à rencontrer les syndicats de Peugeot et Citroën. À une réunion des syndicats Citroën à Neuilly, le PDG a déclaré avoir eu des inquiétudes à propos du projet de loi sur les 35 heures. Mais, a-t-il dit, « nous avons eu des contacts avec le ministère du Travail et nous avons été rassurés. Le calcul des heures pourra se faire à l'année. Et des discussions pourront avoir lieu par établissement ». Et en décembre, il laissait entendre que des négociations pourraient avoir lieu dès que la loi serait votée.

Quand on est entre gens qui se connaissent si bien, PDG ou ministre, on ne peut que trouver un terrain d'entente.

Correspondant LO

## GENTLEMAN DÉTROUSSEUR

*Le Gavroche*, malgré son nom, n'est un restaurant ni populaire ni parisien, mais huppé et londonien. Et apparemment très cher, à en croire la presse britannique qui rapporte qu'un « gentleman » y a réglé pour l'équivalent de 130 000 F l'addition d'un repas de trois personnes, dont 100 000 F pour les seuls vins. Quelques jours plus tard, le même récidivait, au même endroit, avec une note de 80 000 F cette fois pour un dîner en tête-à-tête, mais toujours d'affaires.

C'est évidemment choquant, mais habituel dans un certain monde. Et la presse n'en aurait sans doute pas fait grand bruit, si le convive dont il est question n'était pas celui que l'on appelle « le pirate de Prague », un ex-citoyen tchèque qui a dû fuir ce pays après avoir escroqué 820 000 personnes lors de la privatisation en grand de ce pays, au début de la décennie. Fortune faite, il n'a cessé de l'agrandir dans des opérations que la morale officielle cesse de réprouver à partir d'un cer-

tain nombre de milliards.

Ce sont d'ailleurs ses milliards qui ont permis à ce Viktor Kozeny d'« acheter » la nationalité irlandaise et une résidence, que l'on décrit comme digne des Mille et une nuits, dans un paradis fiscal aux Bahamas. Mais ils ne lui ont pas encore permis d'acheter le silence des gazettes sur son comportement. Car ce Tchèque avec provisions, et même énormément de provisions, a beau intéresser, dit-on, les milieux d'affaires de la City, on lui fait quand même sentir qu'il reste un parvenu, les articles sur ses agapes en sont la preuve.

Mais qu'il patiente encore : si d'ici là les requins de la City, de Paris ou de New York ne l'ont pas avalé tout cru, on ne parlera plus de lui, ni de ses dépenses. Il sera devenu « respectable »... et pourra continuer à « flamber » comme il le fait, et comme le font les très riches sans que la presse en fasse ses choux gras.

P.L.

Renault Le Mans

En septembre 1997, Renault a annoncé son intention d'arrêter l'activité joint de transmission à l'usine du Mans. Ce secteur (Département 83) qui compte environ 900 salariés (toutes catégories confondues) doit être vendu à un groupe japonais, N.T.M., géant de la transmission, qui reprendrait donc l'activité et... les travailleurs sur un autre site encore inconnu mais extérieur à l'usine du Mans.

Les échéances approchent rapidement puisque la direction compte arriver à un accord dès le mois de mai-juin 1998 et le personnel concerné ne ferait plus partie des effectifs de l'usine en janvier 1999, même si pour un temps il devrait rester sur le site du Mans. En fait, derrière les arguments de la direction pour se débarrasser de ce secteur, c'est toute l'usine, qui compte encore aujourd'hui 4700 travailleurs, qui est visée.

Malgré les déclarations rassurantes de la direction sur l'avenir du Mans, d'autres secteurs sont dans le collimateur. Par exemple la Fonderie, que la direction entend spécialiser dans les arbres à cames en supprimant toutes les autres fabrications, alors qu'un rapport prévoit que les futurs moteurs Renault seront... sans arbre à cames. ou encore le Tracteur que la direction avait déjà voulu vendre dans le début des années 90.

En fait, dans un délai relativement court, c'est l'existence même de l'usine qui risque d'être menacée. Évidemment, au niveau des travailleurs, une bonne partie s'inquiètent pour l'avenir et pas uniquement ceux du Département 83, mais pour l'instant la grève n'est pas à l'ordre du jour dans les têtes.

Côté syndicat, si la CGT dès le début s'est opposée à la vente du 83 et a dénoncé les risques pour l'emploi sur l'usine, les autres au mieux ne se sont pas beaucoup exprimés sur le sujet. La CFDT a même écrit dans un tract récent « *qu'il valait mieux négocier maintenant car de toutes façons, ces dernières années, tous les choix politiques de la direction se sont réalisés même si il y avait opposition* ».

Après quelques débrayages début février au Département 83, la CGT annonçait dans un tract une action pour le mercredi 18 février à 4h30 du matin. Ce jour-là des militants et des

ouvriers CGT fermaient les portes de l'usine avant l'arrivée de l'équipe à 5 heures du matin, puis de la normale à 7 heures et les mensuels.

Tout le monde s'est donc retrouvé devant les portes à se réchauffer devant les feux de palettes et en buvant le café. Certains rejoignaient les piquets, d'autres se contentaient d'attendre la suite des événements.

Quelques cadres venus faire leur cinéma se firent prendre à partie et sont repartis vite fait bien fait derrière

l'ancien restaurant où la direction tentait de regrouper ses troupes (chefs, non grévistes déclarés...) et leur disait de rentrer chez eux et de ne pas revenir avant 11 heures.

Vers 9 heures du matin, une prise de parole de la CGT expliquait le pourquoi de cette action et revenait sur l'avenir de l'usine, devant environ 1000 personnes. À l'issue de cette prise de parole, les portes furent rouvertes vers 9h30 mais personne parmi les présents n'avait envie de remonter. Tout le monde resta devant les portes à attendre, histoire de voir qui rentrerait

et surtout de chahuter les chefs qui s'y aventureraient. Cette situation dura jusqu'à 11h30 où finalement il eut dispersion : les uns remontant tranquillement dans l'usine pour manger, les autres rentrant chez eux.

Cette action a rencontré le soutien et la sympathie d'une fraction importante des ouvriers. Cela dit, si ce type d'action spectaculaire a réussi son objectif, à savoir marquer les esprits et faire parler (télé et presse sont venus interviewer des ouvriers grévistes), d'un autre côté, elle rend la grande majorité des travailleurs spectatrice

puisque de toute façon elle n'a pas le choix, les portes étant fermées : grévistes et non grévistes peuvent se côtoyer sans vraiment savoir qui est qui.

À la suite de cela, lundi 23 février la CGT appelait à nouveau à débrayer pour empêcher la direction de tenir une réunion qui devait discuter du futur statut du personnel du Département 83. Environ 300 travailleurs répondaient à cet appel et la réunion était annulée. Puis, mercredi 25 février au matin, il y eut un nouveau débrayage beaucoup plus suivi pour interrompre le CE. De plus mardi 24 février et jeudi 26 février, une centaine de militants CGT sont venus interpellier les politiciens locaux lors d'une réunion politique de la « gauche plurielle » et le conseil municipal du Mans.

Tout le problème maintenant est de savoir si la mobilisation et la détermination des travailleurs va s'amplifier car il n'y a qu'elle qui pourra faire reculer la direction dans son intention d'éclater l'usine en morceaux. En tout cas, un autre débrayage était prévu mercredi 4 mars devant la préfecture.

Correspondant LO



Elf-Atochem Saint-Fons (Rhône)

Des suppressions d'emplois pour augmenter les profits d'Elf

LES TRAVAILLEURS RÉAGISSENT

Judi 26 février, les salariés des usines Elf-Atochem de Brignoud, dans l'Isère, et de Saint-Fons, dans le Rhône, ont fait grève pour protester contre la suppression de 140 emplois, essentiellement dans ces deux usines, mais aussi dans l'usine de Balan, dans l'Ain.

Pourtant, le groupe Elf-Aquitaine se porte très bien puisqu'il a fait en 1997 10 milliards de bénéfices. Sa filiale Atochem aussi ne va pas mal puisqu'elle a investi 650 millions de francs dans la production et racheté la société italienne GSI pour 350 millions. C'est actuellement le troisième groupe européen producteur de PVC et, côté exploitation des ouvriers, l'entreprise est aussi très bien placée : à l'usine de Saint-

Fons, on entre avec un salaire de 5200F net et la dernière hausse de salaire en janvier n'a été que de 0,7%. Mais, comme l'ont révélé un certain nombre « d'affaires » récentes, les bénéfices d'Elf-Aquitaine n'ont pas été perdus pour tout le monde.

Le comble, c'est que la Région, dirigée par Charles Millon, apporte aussi son eau au moulin des profits d'Elf, puisqu'elle déboursa 4 millions, sur les 150 prévus, pour réaliser pour le compte d'Atochem un embarcadère le long du Rhône.

L'objectif des suppressions d'emplois est de diminuer les prix de production du PVC, alors que les charges de travail sont déjà bien trop lourdes.

À Saint-Fons, 50 suppressions d'emplois sont prévues, sur 530 salariés.

C'est pourquoi jeudi 26, jour de la réunion du CCE, les travailleurs de Saint-Fons ont fait grève à l'appel de la CGT : les grilles de l'usine ont été bloquées, toutes les unités de production arrêtées et les travaux extérieurs ou livraisons empêchés. Les salariés ont tenu à montrer leur colère car, même s'il n'y a pas de licenciements « secs » prévus, 140 emplois en moins ce sont autant de jeunes qui ne trouveront pas de travail et il est scandaleux que des entreprises qui font de tels bénéfices puissent se permettre d'alimenter encore le chômage.

Correspondant LO

## Dans les banques

# UNE JOURNÉE D'ACTION RÉUSSIE

Le 2 février dernier, l'Association Française des Banques (AFB), qui est le syndicat patronal des banquiers, a dénoncé la convention collective, et c'est pour répondre à cette agression patronale que les cinq fédérations syndicales de la banque (CGT, CFDT, FO, CFTC et SNB/CGC) ont appelé à une journée de grève vendredi 27 février.

Les banquiers considèrent que les quelques règles de la convention constituent autant d'insupportables contraintes. Ce qu'ils veulent, c'est décider, chacun dans sa banque, de tout ce qui concerne les emplois, les salaires et les horaires. Bref ils veulent avoir les mains encore plus libres pour nous «rentabiliser». Ils veulent aussi pouvoir tailler dans les effectifs tout à leur aise, et nous faire travailler aux jours et heures qui les arrangent. Cela peut aller jusqu'à ouvrir les agences au gré de prétendus besoins saisonniers, ce qui conduit tout droit à l'annualisation.

## LES GRANDES MANŒUVRES DES BANQUIERS

Ils ont déjà, du fait des réductions d'effectifs, aggravé partout nos conditions de

travail. Nos salaires sont bloqués depuis des années, et, pour prendre l'exemple du Crédit Lyonnais, la réduction du temps de travail (avec la loi de Robien) s'est accompagnée d'une baisse de salaire pour 7 000 d'entre nous.

Mais surtout, sous prétexte là encore de productivité, les banquiers rêvent d'imiter la direction du Crédit Lyonnais, qui aura bientôt, à coup de plans dit «sociaux», supprimé 8 500 emplois en cinq ans.

Les grandes manœuvres en cours, pudiquement baptisées dans la presse «restructuration du secteur bancaire», et dont l'actuelle mise en vente du CIC n'est qu'un des premiers épisodes, visent à la fois à accroître la taille des banques qui en avaleront d'autres, et à réduire – sans doute considérablement – les effectifs des conglomérats ainsi constitués. Et les banquiers trouvent auprès de Strauss-Kahn et du gouvernement de Jospin une compréhension sans faille.

Au-delà des traditionnelles divergences de chiffres (24% de grévistes selon l'AFB; 60% selon les syndicats), la grève du 27 février a constitué sans conteste un succès. Cela faisait longtemps que les employés de banque n'avaient pas réagi à cette échelle. Et même en ne prenant que les chiffres des banquiers (qui ne se gênent pas pour truquer), cela voudrait dire au bas mot 60 000 grévistes, ce qui n'est pas rien.

## LA GRÈVE AU CRÉDIT LYONNAIS

Au Crédit Lyonnais, la grève a été plus forte en province qu'en région parisienne, où les cadres se comptent par milliers et où le personnel d'agences est dispersé dans des myriades d'unités. Mais il n'empêche. En Ile-de-France, dans bien des centres administratifs, à Bercy, à Clichy, dans les UAC, et dans plusieurs secteurs du siège et des annexes, le mouvement a été suivi par

une majorité ou une forte minorité de collègues.

236 agences sur 1 800 étaient fermées, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Fermée aussi, l'entrée de l'AFB, rue Lafayette à Paris : des militants syndicaux l'ont murée avec de solides carreaux de plâtres, peignant sur le mur fraîchement monté l'inscription «*Fermé pour cause d'absence de dialogue social*».

Au siège du Crédit Lyonnais, nous nous sommes rassemblés à 700. Après les prises de parole des cinq syndicats, nous avons rejoint les grévistes des autres banques devant l'AFB. Ce cortège parisien a réuni environ 4 000 manifestants, aux cris de «*Convention dénoncée, emplois supprimés, salaires amputés, ça ne peut plus durer, ça va péter*», qui ont défilé dans le quartier de l'Opéra.

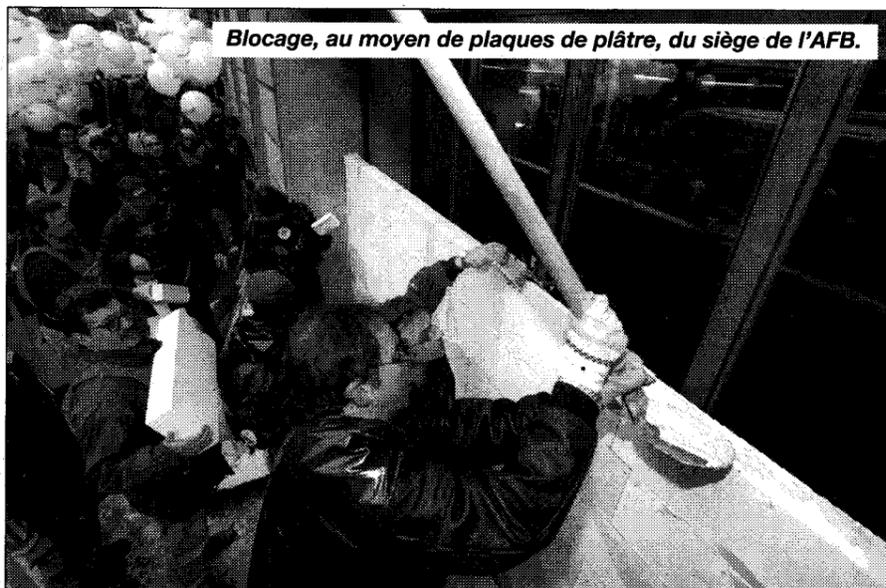
Après le week-end, nous étions dans l'attente des propositions d'action des fédérations syndicales. Celles-ci se sont vues lundi, et ont décidé... de ne rien décider pour

l'instant. La presse évoque une manifestation nationale, qui pourrait être organisée... en avril. Mais en fait les fédérations lorgnent du côté de l'AFB dont toutes attendent, même si c'est avec plus ou moins d'impatience, la reprise des négociations.

C'est à croire que les fédérations, bien obligées d'appeler au personnel après que les banquiers leur ont claqué la porte au nez, sont plutôt embarrassées après le succès de la mobilisation du 27. Elles n'auraient guère envie que «ça pète» qu'elles n'agiraient pas autrement. Mais si cette grève réussie a redonné le moral aux employés de banque, toutes ces petites manœuvres de couloir ne réussiront pas forcément à l'entamer.

D'autres grèves, plus durables et plus dures, seront nécessaires, dans la banque comme ailleurs. Elles sont indispensables, car ce n'est pas notre avenir lointain qui est en cause, c'est notre futur immédiat qui se joue en ce moment.

Correspondant LO



Blocage, au moyen de plaques de plâtre, du siège de l'AFB.

## Caisse Nationale de Prévoyance Angers

Depuis le 5 février dernier, 170 sur 280 salariés fonctionnaires de la Caisse Nationale de Prévoyance sont en grève. Ils défendent leur statut de fonctionnaires menacé par la privatisation progressive de la CNP.

En effet, depuis 1987, la CNP, qui était jusqu'alors une branche de la Caisse des Dépôts, est devenue un Établissement Public Industriel et Commercial. En 1992, elle est devenue une Société Anonyme. En 1993, elle a été inscrite sur la liste des privatisables. Pour répondre au changement de statut de l'entreprise, ses fonctionnaires ont été «mis à la disposition» de la CNP par la Caisse des Dépôts. Mais si, dans un proche avenir, la CNP entrait en Bourse, avec

# EN GRÈVE!

des capitaux majoritairement privés, elle ne pourrait donc plus employer de fonctionnaires.

Or à partir du 9 décembre 1998, les fonctionnaires de la CNP vont devoir choisir entre réintégrer la Caisse des Dépôts, ou bien être détachés à la CNP pour une période de cinq ans. Dans le cadre du détachement, le fonctionnaire n'est plus payé par son administration, mais par la société qui l'emploie. À l'issue des cinq ans, le détachement ne sera pas forcément renouvelé (par exemple du fait de l'entrée en Bourse), et la Caisse des Dépôts ne sera pas tenue de réemployer immédiatement les fonctionnaires concernés. Dans ce cas, ils ne percevraient donc ni salai-

re, ni même indemnités de chômage, les fonctionnaires ne cotisant pas aux Assedic.

Beaucoup souhaitent donc réintégrer au plus vite la Caisse des Dépôts. Mais le problème, c'est que la Caisse des Dépôts n'a pas de poste pour tous les «mis à la disposition» de la CNP.

Lors de la campagne des législatives de 1997, Jospin avait prévu qu'il ne privatiserait pas la CNP, aujourd'hui il refuse de sortir la CNP de la liste des privatisables. En réaction, 140 salariés de la CNP lui ont d'ailleurs renvoyé leur carte électorale. Mais surtout, les salariés de la CNP se sont donc mis en grève le 5 février avec occupation des locaux, pour obtenir des garanties de

la CNP, de la Caisse des Dépôts et des pouvoirs publics. Ils demandent la pérennisation de leur statut de fonctionnaire jusqu'à leur retraite, s'ils restent à la CNP, ou leur retour à la Caisse des Dépôts dans la région d'Angers.

À ce jour, on leur a plus ou moins promis une prolongation de leur «mise à la disposition» jusqu'en 2008. Mais rien n'est écrit et de toutes façons, ça ne fait pas le compte.

Le 26 février au matin, les grévistes qui occupaient les locaux ont été évacués par la police. Depuis, la grève continue, et un groupe de salariés a décidé de faire une course-relais d'Angers à Paris pour déposer les demandes de réaffectation au siège de la Caisse des Dépôts. Et la grève a été reconduite, au moins jusqu'au mardi 3 mars.

CHU de Brabois Nancy

# UNE GRÈVE DE TROIS JOURS

Une première au Centre Hospitalier Universitaire de Brabois à Nancy : un service soignant s'est mis seul en grève. Il s'agit du secteur 1 de la Médecine E, qui est en sous-effectif permanent : depuis deux ans il n'y a plus que quatre ASH (agent de service hospitalier) alors que les secteurs, pour fonctionner doivent compter au moins cinq ASH. Et, ce qui a augmenté le ras-le-bol, un arrêt-maladie qui doit se prolonger par un congé maternité n'était pas remplacé depuis le début de février.

N'en pouvant plus, le personnel - ASH, mais aussi aides-soignantes et infirmières, car le sous-effectif dans une catégorie se répercute sur le travail des autres équipes - a décidé de réagir et de poser ses revendications : le remplacement immédiat de la collègue manquante et la création d'un cinquième poste ainsi que des moyens en matériel, car pour compléter le tableau le service manque de tout.

Car si le CHU de Brabois, qui est un hôpital dit de pointe, n'est pas menacé comme les hôpitaux de proximité, tel celui de Bitche en Moselle, il subit lui aussi les restrictions budgétaires. Et le person-

nel doit travailler dans des conditions de plus en plus insupportables.

Un «État d'urgence» était distribué dans tout le CHU. Le manque de personnel étant général, l'accueil dans les services ne fit que renforcer la médecine E dans sa détermination. Une pétition était massivement signée.

La réponse de la direction n'a fait qu'accroître la colère : «*Vous n'avez pas donné les preuves de la surcharge de travail, ni prouvé que toutes les tâches ne sont pas effectuées*». Elle se moque éperdument que nous travaillions jusqu'à trois et même quatre dimanches d'affilée, que les plannings de travail soient sans cesse modifiés, que nos congés annuels puissent être abrégés.

Une infirmière générale nous a déclaré que de toute façon, quand on travaille à l'hôpital on doit assurer la continuité des soins et en accepter toutes les contraintes. Il fallait oser nous dire cela alors qu'on nous oblige constamment à sacrifier notre vie personnelle ! La seule proposition concrète, venant du patron du service, était encore la fermeture de lits, mais le personnel n'entendait pas accepter cette solution de facilité qui va à l'encontre du service public.

La grève qui couvait depuis plusieurs jours a donc été décidée pour le lendemain mardi 24 février, et a démarré fort. Le service minimum était mis en place : les ASH ne nettoyaient que les sanitaires et

quelques chambres très sales, les AS ne refaisaient pas les lits des malades valides, les soins n'étaient pas effectués et étaient reportés à plus tard. Les quelques entrées du Sas d'urgence attribuées à la Médecine E ont été prises en charge par d'autres services, c'est ainsi que deux lits vides ont été descendus au rez-de-chaussée, et du CHU à la RN57 qui passe juste devant il n'y a qu'un tour de roue... Pendant un quart d'heure un barrage filtrant original fut organisé sous l'œil amusé des automobilistes qui slalomaient entre les lits. La grève de la médecine E fit la «une» des médias locaux et le directeur mis dans l'embarras dut reconnaître sur la chaîne M6 que l'enveloppe bud-

gétaire ne permettait pas des remplacements immédiats. La direction promettait l'affectation d'une ASH pour le lundi suivant.

Les grévistes durent résister aux pressions de réquisition et organisèrent un service minimum de façon à participer les plus nombreuses possible à la grève. Mercredi après-midi un petit groupe descendait au centre ville alerter la population. Le soutien fut très spontané, plusieurs centaines de signatures étaient recueillies en moins de deux heures.

Jeudi 26 février, comme le mouvement ne s'étendait pas, les grévistes, qui s'étaient donné trois jours, décidaient de reprendre le travail le lendemain. Il fut décidé d'appeler à une nouvelle réunion le jeudi 5 mars et de dénoncer dans un tract la situation concrète dans les services représentés à la réunion, car quoi qu'en dise maintenant la direction il n'y a pas que la médecine E qui manque de personnel.

Les exemples ne manquent pas, entre les infirmières qui sont invitées à faire le travail des aides-soignantes manquantes ou celles qui doivent faire des nuits supplémentaires, les postes à temps complets qui sont de plus en plus souvent remplacés par deux mi-temps, les horaires coupés qui se développent ou encore les services où l'on impose de ne prendre qu'une semaine de congé en été. Il y a suffisamment de raisons pour que les services s'y mettent tous ensemble un jour !

La grève de la médecine E risque de faire date, car elle a prouvé qu'il est possible de dire non, et c'est le premier mouvement où les ASH ont pu compter sur la solidarité active des autres catégories. Quelques jours qui nous ont beaucoup appris et au cours desquels les relations entre nous ont été transformées.

Correspondant LO



Le personnel est en grève et les lits sont dans la rue.



## Nos lecteurs écrivent

Biscuiterie Buhler Besançon

### PASSAGE AUX 35 HEURES = EXPLOITATION ACCRUE

Chers camarades, J'ai travaillé en intérim chez Buhler à Besançon, une petite biscuiterie de 27 salariés qui dépend du groupe Loc Maria (18Q salariés). Nous sommes passés aux 35 heures depuis février. Dans cette affaire le patron a profité de diverses subventions et de réductions de charges sociales mais pour nous il en va tout autrement. Le passage aux 35 heures s'est soldé par une annualisation du temps de travail et une baisse des salaires pour certains.

Lorsque le patron a présenté cette réduction du temps de travail, certains d'entre nous pensaient pouvoir profiter d'une demi-journée de repos dans la semaine. Cela, ajouté à la prime de 650 et 1000 francs de bons d'achat dans une grande surface si nous acceptions cette proposition, a endormi notre méfiance.

Seulement deux semaines plus tard, la direction nous a annoncé la couleur.

De février à mai, nous ferons des semaines de 32 heures 30 en moyenne, en alternant une semaine de 35 heures du lundi au samedi pour l'équipe du matin et une semaine de 30 heures du lundi au vendredi pour l'équipe d'après-midi. Et de juin à août, nous travaillerons en moyenne 42 heures 30. Belle perspective quand on sait qu'il fait entre 40° et 50° dans l'atelier des fours. De plus, il faudra s'arranger pour les congés en ne prenant que trois semaines cet été : il faut que la production sorte !

Côté salaire, la situation devient catastrophique. Si les anciens embauchés travaillent 35 heures payées 39, les heures faites au-delà ne sont pas payées en heures supplémentaires, et les salaires sont gelés... c'est un comble quand on travaille à côté des fours. Pour les nouveaux embauchés, c'est 35 heures payées 35, soit un salaire mensuel avoisinant les 4400 francs. À ce tarif-là, on comprend aisément que certains intérimaires

refusent d'être embauchés quitte à continuer à subir la précarité du travail en intérim.

La mesquinerie de la direction est telle que chaque matin deux mécaniciens doivent venir un quart d'heure plus tôt pour aider à la mise en route des trente fours. L'un d'entre eux qui a voulu récupérer cette heure et demie en fin de semaine s'est entendu répliquer que c'était ça ou la porte.

Tout cela est d'autant plus révoltant que l'entreprise a vu son chiffre d'affaires augmenter de 30% l'année dernière.

Les patrons font mine de pleurer sur les 35 heures pour avoir encore plus de subventions de l'État. Par contre pour nous, c'est plus de flexibilité et des salaires de misère.

Salutations communistes.

A. R. (Besançon)

### Non à la répression contre les chômeurs! (suite)

Nous vous avons fait part il y a deux semaines dans *Lutte Ouvrière* de la répression qui s'est abattue sur quatre manifestants suite à une action du mouvement des chômeurs visant un magasin Cash Converters. Rappelons que ces derniers, arrêtés tout à fait par hasard et sur lesquels pèsent des charges extrêmement légères ont d'ores et déjà écopé de quinze jours de préventive. Dès leur arrestation, les camarades et amis des détenus ont organisé la solidarité. Récolte de fonds pour payer les avocats et envoyer des mandats, collages d'affiches et diffusion de tracts se sont succédés. Le tout culminant en une manifestation qui a rassemblé environ 800 personnes le mardi 24 février à Paris.

Ces actions ont permis que lors du procès, le jeudi 26 février, madame la procureure elle-même requière le renvoi du jugement et, en attendant, la mise en liberté des quatre inculpés. Ce fut chose faite.

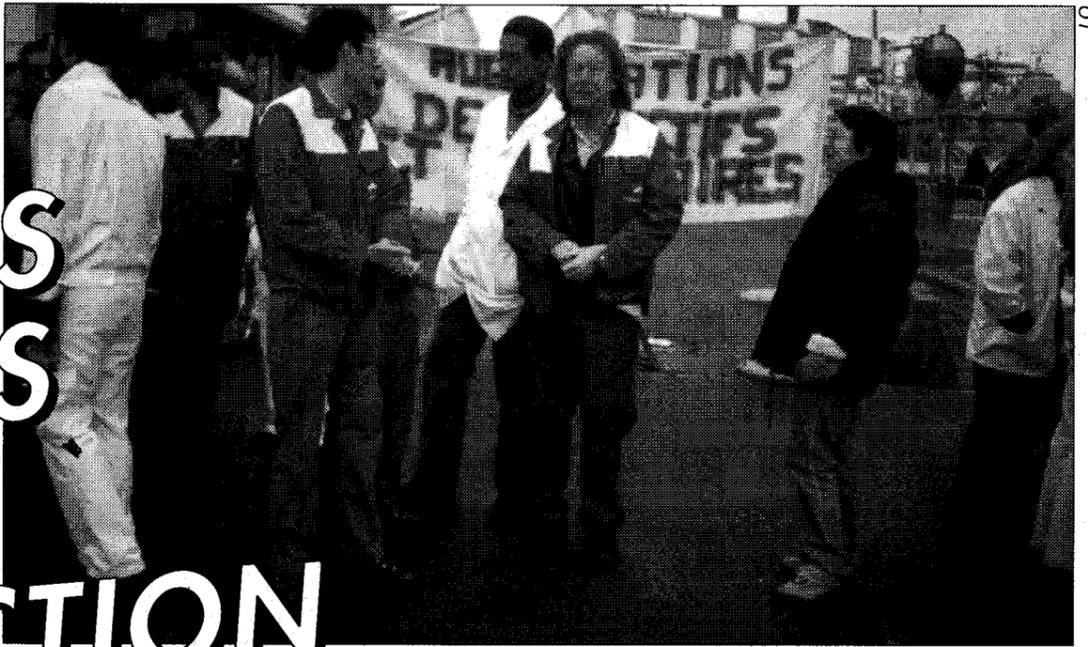
Cela constitue à l'évidence une victoire : le gouvernement a redouté la mobilisation qui se mettait en place à l'approche des élections et au moment des déclarations de Jospin à propos des «exclus».

C'est une victoire, mais rien n'est gagné : le procès aura lieu le 26 mars. Par ailleurs, le mouvement des chômeurs se trouve confronté, après le 7 mars, à des choix décisifs. La mobilisation reste nécessaire.

F. (Villejuif)

**Rhône-Poulenc Vitry**  
(Val-de-Marne)

## DÉBRAYAGES QUOTIDIENS AU CENTRE DE PRODUCTION



Depuis le mardi 17 février, les travailleurs des secteurs de production de l'usine Rhône-Poulenc de Vitry débrayent quotidiennement. Sur les 300 ouvriers et agents de maîtrise travaillant en production avec des horaires d'équipes très différents, 150 participent aux débrayages, plus de la moitié.

Ils mettent en avant deux revendications : d'une part une augmentation des salaires de 2000F par mois pour tous avec 500F tout de suite, d'autre part l'embauche de tous les travailleurs

précaires employés dans l'usine ainsi que des embauches dans les secteurs déficitaires en personnel.

Les travailleurs de Rhône-Poulenc Vitry ont du mal à avaler que les salaires ne suivent pas le coût de la vie alors que leur direction se vante des dividendes qu'elle verse aux actionnaires. Mais ce qu'ils ne supportent vraiment plus, c'est que le trust pour lequel ils travaillent contribue à créer du chômage par des plans sociaux quasi-annuels et à développer la précarité en multipliant les emplois précaires, alors que les productions se maintiennent. Les travailleurs considèrent qu'une entreprise comme la leur, qui se vante d'être prospère, doit non pas supprimer mais créer des

emplois. A maintes reprises il y a déjà eu des mouvements pour obliger la direction à embaucher définitivement des intérimaires ou des stagiaires.

Les travailleurs luttent sur l'usine de Vitry pour des revendications locales, mais celles-ci rejoignent les préoccupations de tous les travailleurs ; lorsqu'ils défilent dans l'usine, c'est aux cris de « le chômage, ça suffit » et « qui sème la misère récolte la colère ».

Depuis le mouvement de débrayages de l'an dernier la direction de l'usine proclamait qu'il valait mieux discuter que faire grève. La première assemblée générale qui réunissait cent travailleurs a donc décidé de vérifier si la direction était aussi

ouverte que cela, en lui portant ses revendications. Tous comptes faits, mais on s'en doutait, la direction voulait bien discuter, mais à condition de ne rien céder. Le chef du personnel a même tenté le chantage à l'emploi en insinuant « qu'un mouvement pourrait être un point d'interrogation supplémentaire pour le devenir de l'usine ». Chantage qui a fait long feu : il y a dans l'usine un certain nombre de travailleurs qui ont vécu des fermetures d'usine malgré des concessions importantes ; leur expérience n'est pas perdue.

Du coup, les débrayages ont commencé, pour faire entendre raison à une direction provocante et hargneuse ; celle-ci n'a pas tardé à mobiliser les chefs pour les envoyer faire sa propagande dans les ateliers. Elle multiplie

les tentatives de dresser les travailleurs les uns contre les autres ; elle ose même faire du chantage en prétendant que la grève prive les malades de précieux médicaments. Tout cela a contribué à durcir l'atmosphère et la résolution des grévistes qui, au bout d'une semaine, ont décidé, toujours en assemblée générale, de passer de 2 heures à 4 heures de débrayages par équipe et de bloquer les portes de l'usine pour empêcher le passage des camions à partir du mardi 24 février.

Pour l'instant la direction refuse de céder sur les revendications. Elle ne fait que des propositions ridicules sur les salaires et ne concède rien sur les embauches. Les grévistes sont, en retour, fermement décidés à continuer.

Correspondant LO

**Distriphar - Garonor**  
(Seine-Saint-Denis)

## S'ATTAQUER AU PROFITS, CE NE SERAIT PAS DU LUXE

Vendredi 27 février, une délégation de Distriphar à Garonor près de Paris, une filiale de HMR (ex-Roussel-Uclaf) chargée de la distribution de ses médicaments auprès des pharmaciens, à laquelle participait une délégation des syndicats de Romainville, a été reçue par Nicolas Veron, conseiller de Martine Aubry (ministère du Travail), et Gilles Duhamel, conseiller, lui, de Kouchner (ministère de la Santé).

Cette délégation était venue surtout dénoncer dans ces ministères, désertés par les ministres, la politique de suppression de postes que mène HMR aussi bien à Distriphar qu'à Romainville, alors que le groupe réalise des milliards de profits chaque année.

Chez Distriphar, suite à la loi sur le financement de la Sécurité Sociale taxant la vente directe de médicaments, la direction a mis sur pied un plan social pour supprimer 75 emplois sur 420, et peut-être d'autres par la suite.

Après les beaux discours, les experts du ministère ont lâché : « On ne peut pas empêcher vos patrons de supprimer des postes

surtout s'ils ne sont pas hors-la-loi ». « On va surveiller ». Et le bouquet final fut : « Vous avez un plan social de luxe ! » Une formule qui est restée en travers de la gorge de la délégation.

Le gouvernement Jospin prétend faire de l'emploi un axe prioritaire mais les entreprises peuvent dégraisser les effectifs pour augmenter leur rentabilité, du moment qu'elles ont un plan social, et si possible de luxe !

Comme quoi le fait que la gauche soit plurielle n'empêche pas que ce soit le patronat singulier qui l'emporte. À moins que les travailleurs finissent par y mettre le holà...

Épilogue : Lors d'une réunion, lundi 2 mars chez Roussel-Uclaf à Romainville, à laquelle participait Marie-Georges Buffet, candidate de la « gauche plurielle » en Seine-Saint-Denis, un syndicaliste de Distriphar l'a interpellée en lui disant sa déception d'avoir voté pour la « gauche plurielle » aux dernières législatives et en lui demandant ce qu'elle pensait de cette formule du « plan social de luxe ». La candidate ne lui a pas répondu.

**SNCF**

« Ça y est, les emplois-jeunes arrivent en gare » se félicite la direction de la SNCF dans ses déclarations à la presse. Sans vergogne, parce que c'est vraiment au compte-gouttes et surtout, cela ne correspond ni à ce qui avait été annoncé ni évidemment aux besoins.

L'été dernier, lorsque Gayssot décidait d'alléger la dette de la SNCF pour l'année 1997, d'environ 20 milliards de francs, Louis Gallois, président de la SNCF s'était engagé à procéder rapidement, en échange, à 2 000 embauches, ce qui aurait encore laissé un solde négatif, entre 1997 et 1996, de 198 emplois. Sur ces 2 000 embauches promises, 1 000 embauches devaient se faire avec le statut de cheminot et 1 000 autres dans le cadre des dispositions « emploi-jeunes », ne bénéficiant pas du statut cheminot, payés au Smic et pris en charge à 80% par l'État pour un contrat de cinq ans. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les 1 000 embauches avec le statut de cheminot sont peut-être en train d'être effectuées, bien qu'il soit difficile de le vérifier, mais de toute façon elles restent

insuffisantes pour combler tous les trous creusés par une politique continue de recherche de rentabilité et d'économies qui se traduit par des suppressions de postes. Il faut se souvenir que les cheminots étaient plus de 200 000 au début de 1991 et qu'à la fin de l'année dernière, leur effectif global était tombé à un peu plus de 173 000. Quant aux emplois-jeunes, ils commencent à peine à voir le jour.

D'ailleurs, la direction ne parle plus des 1 000 emplois-jeunes de 1997, mais parle de 1 400 jeunes pour l'année 1998, en contrat provisoire. « d'apprentissage », avec éventuellement, au bout des cinq ans, la vague perspective d'une embauche au statut SNCF. L'Île-de-France arriverait en tête pour le nombre de ces emplois-jeunes, avec 320 recrutements programmés pour l'année en cours ! Pour ces trois centaines de jeunes, c'est certainement une chance d'avoir un emploi. Mais cela reste dérisoire rapporté aux besoins criants en personnel, dans les gares, aux guichets, mais aussi dans les ateliers, à l'entretien des matériels, des voies, etc.

Pour « faciliter l'accès aux trains, informer et orienter les

voyageurs », tâches qui sont assignées à ces jeunes, la SNCF pratique de surcroît une sélection particulièrement sévère. Ainsi, pour la région d'Amiens par exemple, où elle voulait recruter des « agents de service qualité voyageur », plus de 3 000 candidatures ont été rassemblées par l'ANPE... pour 8 emplois effectivement pourvus. Vingt-neuf autres devraient l'être, mais quand ? Et dans toutes les régions, des exemples semblables pourraient être relevés.

Si le gouvernement se souciait véritablement de lutter rapidement et radicalement contre le chômage, en commençant par créer des emplois là où il est maître, dans les services publics, il y a belle lurette que non seulement le millier de jeunes promis à la SNCF serait au travail mais qu'en plus des milliers, ou plutôt des dizaines de milliers, de jeunes et de moins jeunes, pourraient mener un travail socialement utile et qui leur permette de vivre correctement. Et les « 350 000 emplois à créer dans les services publics », comme disait Martine Aubry, à peine assise dans son fauteuil de ministre, seraient déjà créés.

L.P.

**KOSOVO**

# L'IMPASSE DU NATIONALISME

Alors qu'un semblant de paix existe en Bosnie – une paix de barbarie et de misère pour des peuples assommés, déportés, divisés dans le sang –, c'est maintenant dans la province voisine du Kosovo qu'un nouvel engrenage de guerre a tout l'air de se mettre en place dans les Balkans.

Des affrontements, qui ont fait au moins 20 morts, ont opposé le 28 février et le 1<sup>er</sup> mars des Albanais de cette province et des forces armées serbes renforcées par des blindés. En retour, une importante manifestation a mobilisé la population albanaise de Pristina, la capitale, lundi 2 mars.

## L'objet des surenchères « grand-serbes »

Le Kosovo est une province incluse dans l'État de Serbie, que Milosevic a privée depuis 1989 du statut d'autonomie dont elle bénéficiait sous Tito. Peuplée à 90% d'Albanais, elle est soumise au pouvoir de l'administration et de la police serbes, qui dénie tout droit d'expression démocratique et nationale, y compris sur le plan linguistique, à l'écrasante majorité de la population.

Les dirigeants serbes, Milosevic en tête, pour qui le Kosovo serait un des lieux sacrés historiques de leur patrie, se sont systématiquement servis du Kosovo pour exalter le nationalisme « grand-serbe ».

Et le Kosovo est une poudrière permanente, attisée par la violence de la répression policière exercée par l'État serbe, par la ségrégation dans tous les domaines, y compris celui de l'emploi, à l'encontre des habitants albanais.

Pendant plusieurs années, durant la guerre en Bosnie, l'opposition albanaise s'est manifestée surtout derrière la Ligue Démocratique du Kosovo (LDK) d'Ibrahim Rugova, qui, tout en revendiquant l'indépendance du Kosovo, préconisait une ligne de résistance pacifique, proclamant une « République du Kosovo » en 1992 et faisant fonctionner des institutions albanaises parallèles, clandestines, notamment en matière d'écoles.

La LDK d'Ibrahim Rugova n'a pas obtenu davantage de concessions pour autant. Et les choses ont commencé à évoluer il y a un peu plus d'un an.

Alors que le pouvoir de Milosevic avait pu sembler affaibli, sinon menacé, par la contestation politique dans les rues de Belgrade, durant l'hiver 1996-97, à peu près à la même époque la tension a monté brutalement dans la province du Kosovo, avec la multi-

plication d'attentats menés par une « armée de libération du Kosovo » qui venait de faire son apparition. Une vingtaine d'Albanais ont été tués au Kosovo, plusieurs d'entre eux étant connus comme des « collaborateurs » du régime de Milosevic. Quelques régions ont été proclamées « libérées » (c'est contre l'une d'elles, le plateau de Drenica, qu'a eu lieu l'offensive serbe du 28 février).

Ainsi, les appels à l'attentisme et à placer tout espoir dans un dialogue avec les autorités de Belgrade, répétés par Ibrahim Rugova, n'ont abouti qu'à l'impasse. Et cela d'autant plus visiblement que les élections à répétition qui ont eu lieu en Serbie en 1997 n'ont été que des occasions de surenchères nationalistes entre des candidats rivalisant de « fermeté » à l'encontre des revendications nationales des Albanais du Kosovo. Sans qu'aucune autre voix politique, se plaçant hors du champ du nationalisme, se fasse entendre.

## Vers l'affrontement armé ?

On ne peut pas exclure que des formes de provocations policières soient à l'œuvre dans l'apparition du terrorisme albanaise, mais, quoi qu'il en soit il est facile d'imaginer que le recours à des actes de violence terroriste apparaît comme la seule possibilité aux yeux d'un certain nombre de jeunes, dans de telles conditions.

De l'autre côté, la situation politique en Serbie est elle-même grosse d'une fuite en avant au Kosovo. Outre que c'est un exutoire en quelque sorte « classique » pour les politiciens serbes, il y a le fait que le règlement de Dayton sur la Bosnie a été perçu comme une amère défaite par les partisans de la « Grande Serbie », et du même coup Milosevic comme un traître. Les envies de revanche ne manquent pas, cela s'est vu lors de l'élection de novembre 1997 où le

leader d'extrême droite, Vojislav Seselj, l'a presque emporté sur Milosevic, ce même Seselj pour qui la question du Kosovo pourrait être réglée « en 5 jours » s'il accédait au pouvoir...

Les autorités allemandes et françaises ont bien alors demandé à Milosevic d'ouvrir des négociations avec les Albanais du Kosovo et d'accorder un statut spécial à la province – requête polie à laquelle il a répondu par une fin de non-recevoir. Ce n'était évidemment qu'hypocrisie – qui montrait toutefois que les responsables des grandes puissances impérialistes sont bien conscients du drame qui se met en place.

## Le rôle des occidentaux

Et ils en sont, pourrait-on dire, d'autant plus conscients qu'ils sont les complices, sinon les artisans, de l'impunité dont jouissent de fait les principaux chefs de guerre sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, en dépit

de la mascarade du « Tribunal pénal international » de La Haye. C'est un encouragement presque direct pour ces hommes et leurs émules en Serbie – ainsi d'ailleurs qu'au Kosovo lui-même, où une masse de réfugiés serbes venant de Croatie ou de Bosnie ont été poussés à s'installer par les responsables serbes, pour se retrouver ensuite sans toit et dans la misère, sans avenir. C'est une masse de manœuvre aujourd'hui toute trouvée pour les sanguinaires défenseurs de la « serbité », afin de terroriser la population albanaise – avec le concours de l'armée, le cas échéant, comme dans cet exemple cité par *Le Monde* du 24 février du village de Prekaz attaqué dans la nuit du 22 janvier à l'arme lourde...

Après la série d'attentats et d'incidents qui ont jalonné le début de 1998, ce qui s'est passé ce week-end autour du plateau de Drenica ne constitue, peut-être, qu'une façon pour les nationalistes serbes de préparer un rapport de forces en vue de la visite officielle franco-allemande prévue à Belgrade le 19 mars.

Mais la situation risque malheureusement d'être bien plus grave. Les nationalistes albanais du Kosovo préparent, de leur côté, pour le 22 mars, des élections parallèles (non reconnues) pour la présidence et les députés de leur république, dont ils recherchent la reconnaissance sur le plan international. Les chefs de guerre serbes peuvent être tentés de ne pas laisser passer cela, d'autant que l'expérience leur a enseigné que les protestations éventuelles des États-Unis ou des pays de l'Union européenne n'étaient jamais que toutes formelles. Et, après la guerre de Bosnie, on est peut-être aujourd'hui aux débuts d'une nouvelle guerre, cette fois au Kosovo.

Christiane LE GUERN



## Lutte de Classe n° 33 - mars 1998

est parue

### AU SOMMAIRE :

- A la veille des élections régionales
- Le gouvernement de la « gauche plurielle » face au mouvement des chômeurs
- Algérie : l'escalade de la violence terroriste contre les populations
- Après le dernier congrès de la LCR
- Tribune de la minorité : la révolte des chômeurs

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres

## Lutte de classe

Union Communiste Internationaliste (trotskyste)

POUR CRÉER DES EMPLOIS  
IL FAUT PRENDRE SUR LES PROFITS !



édité par LUTTE OUVRIÈRE  
N° 33 mars 1998  
10 FRANCS